

LA FAMEUSE AFFAIRE DE L'ACADEMIE DE RAWDON

Sa Grandeur Mgr Archambault, évêque du diocèse de Joliette, donne un très intéressant interview au représentant de "La Presse," et explique la situation en mettant les choses au point.

M. l'abbé Picotte, curé de Lavaltrie, déclare que sa pensée a été fausement interprétée.—Déclarations importantes du curé Landry, de Rawdon, des honorables MM. Gouin, Roy et autres.

Ce matin, nous avons eu l'avantage de rencontrer Monseigneur l'Evêque de Joliette et d'avoir un entretien avec Sa Grandeur au sujet de l'Académie Commerciale Catholique, que M. le curé de Rawdon veut fonder dans sa paroisse et pour laquelle il est allé demander une subvention au gouvernement provincial.

Monseigneur a déclaré être très peiné, d'abord, de la nouvelle venue de Québec publiée au sujet de cette Académie par le journal "La Canada," et surtout de la note d'approbation que semblait donner ce journal au projet de fonder une école "non confessionnelle" dans son diocèse.

"Voici en quelques mots, nous dit Sa Grandeur, ce dont il a été question à propos de cette Académie que M. le curé de Rawdon désire fonder dans sa paroisse.

"Depuis déjà au delà de deux ans, les catholiques Irlandais de Rawdon et des environs désiraient la fondation d'une Académie Commerciale Catholique où ils pourraient faire instruire leurs enfants. Dès lors, des démarches ont été faites auprès des Clercs de Saint-Viateur et auprès des Frères du Sacré-Coeur pour confier à l'une de ces Congrégations la direction de cette Académie; c'était une chose entendue entre M. le curé et moi. Même, je permis à M. le curé de faire des quêtes dans toutes les églises du diocèse pour aider à la construction de cette école.

"Lors de mon voyage à Rome, j'ai parlé de cette oeuvre au Saint-Père. Sa Sainteté, avec bienveillance, a accordé sa bénédiction à tous ceux qui contribueraient à la fondation de cette Académie Catholique dans le diocèse de Joliette.

"M. Landry, curé de Rawdon, croyait que le moment était venu de parler publiquement de cette oeuvre. Croyant aussi que la somme recueillie ne suffirait pas à l'érection de l'édifice nécessaire à cette fin, M. le curé est allé à Québec, auprès du gouvernement provincial, pour lui demander une subvention; il demanda la somme de \$6,000, et présenta une requête signée par un grand nombre de citoyens de Rawdon et des environs, sans distinction de race et de religion, les uns et les autres considérant les avantages considérables de cette oeuvre.

"A ces signatures, j'ai joint la mienne, en recommandant l'oeuvre au gouvernement, parce que moi-même, je considère cette Académie comme très utile, non seulement au diocèse mais aussi à la Province.

"Il a toujours été entendu que si les protestants y étaient admis, ce serait aux conditions où ils le sont dans nos autres institutions catholiques.

"Quant aux paroles de M. Picotte, je suis persuadé qu'elles ont été mal comprises, mal interprétées et qu'il va s'empresse de mettre les choses au point quand il aura pris connaissance de l'interprétation qu'on en fait. J'ai d'ailleurs dit à "La Presse" ce que M. Landry affirme à ce sujet: qu'il est faux que M. Picotte ait, à sa connaissance, demandé au gouvernement provincial pour Rawdon une école "non confessionnelle," et cela, malgré la dépêche que "La Canada" publie ce matin venant de Québec à ce sujet; et que, quant à ce qui le concerne — M. Landry — le principal intéressé dans l'affaire, il est positif à déclarer qu'entre lui et les ministres provinciaux il n'a jamais été question, en aucune manière, de la fondation d'une école neutre pour Rawdon."

LA SITUATION

Du correspondant particulier de "La Presse" Québec, 25. — Interviewé au sujet du projet de la fondation d'une académie commerciale à Rawdon.

L'HON. M. GOUIN

Le premier ministre, dit qu'il comprend qu'il s'agit d'une école anglaise, dont le seul but est de former les jeunes gens pour le commerce. Cette école sera sous le contrôle de la commission scolaire de Rawdon, qui est catholique; il n'y en a pas d'autre.

"Ce projet, dit le premier ministre, est recommandé spécialement par Sa Grandeur Mgr Archambault. Le gouvernement est favorable à ce projet et donnera quelque chose pour assurer sa réalisation.

L'HON. RODOLPHE ROY, secrétaire de la Province, a dit à votre correspondant: "Cette école est demandée par l'évêque de Joliette et par plusieurs prêtres. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement ne se montrerait pas favorable à ce projet. Cependant, rien n'a encore été décidé.

"C'est une école spéciale, exclusivement destinée à l'enseignement de l'anglais et des choses du commerce.

"Je ne crois pas que la création d'une telle école affecte le principe des écoles confessionnelles."

M. F. X. DUPUIS

député de Châteauguay, qui assistait à l'entrevue, dit: "Vous me demandez mon opinion sur ce projet. Je l'ai donné hier en appuyant la demande faite par l'évêque et les prêtres du district de Joliette. Je ne crois pas m'être en cette circonstance, prononcé contre le principe des écoles confessionnelles. J'ai confiance dans le curé Picotte, et je suis satisfait des explications qu'il m'a données. Cette école sera d'un grand avantage pour le district de Joliette et toute la province."

M. C. S. CHERRIER

député de Laprairie, dit qu'en appuyant la demande des gens de Rawdon, il n'entend pas approuver le principe des écoles non-confessionnelles. C'est une école absolument exceptionnelle, et le fait de voir ce projet proposé par le clergé de Joliette devrait élarger de tous côtés.

TEXTE DE LA REQUETE

Voici le texte de la requête qui a été présentée au premier ministre, relativement à la demande d'un octroi pour la fondation d'une académie commerciale anglaise à Rawdon:

L'ATTITUDE DE M. L'ABBE PICOTTE

A la dernière minute, nous recevons cette déclaration de M. l'abbé Picotte qui dit qu'il a insisté auprès de M. Gouin la veille de jour où il a présenté sa requête au gouvernement, et qu'il lui a dit formellement que cette école serait sous la direction de religieux, et qu'en parlant de cette école, il n'a simplement dit que les protestants qui pourraient y être admis, ne seraient nullement molestés en matière de religion, comme partout ailleurs où ils sont reçus dans nos institutions catholiques. On est loin, comme on le voit de la conclusion "d'une école non confessionnelle" comme on veut le faire croire en ce certain milieu.

M. le Curé LANDRY PARLE

Nous avons pu nous mettre en communication, par téléphone, cet après-midi, avec M. l'abbé J. M. Landry, curé de Rawdon. Ce dernier est d'abord allé de Québec à Joliette pour rendre compte à Sa Grandeur Mgr Archambault de sa mission auprès du gouvernement fédéral. Il était, ce matin, à Sainte-Julienne, en route pour Rawdon.

M. le curé Landry s'étonne qu'on fasse tant de bruit au sujet de la fondation projetée d'une académie commerciale à Rawdon. "Il ne peut s'agir, dit-il, d'une école non-confessionnelle," Mgr Archambault, qui approuve tout en question, a souscrit \$1,000 pour contribuer au succès de la réalisation. De plus, il a autorisé des collectes dans son diocèse en faveur de cette oeuvre.

"D'ailleurs il n'y a pas eu de négociations possibles entre les délégués et le gouvernement de Québec. Il a été parfaitement convenu que l'école projetée serait sous le contrôle de la commission scolaire catholique de Rawdon et que l'enseignement y serait donné par une communauté religieuse, soit par les Frères Viateurs soit par les Frères du Sacré-Coeur.

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

"Lors de notre conférence avec le gouvernement je n'ai jamais songé à parler d'une école non-confessionnelle."

"Je n'ai pas entendu M. le curé Picotte employer ces termes. Je suis prêt à faire ces déclarations sous serment."

EX-INTERNE TRAVAILLEUR

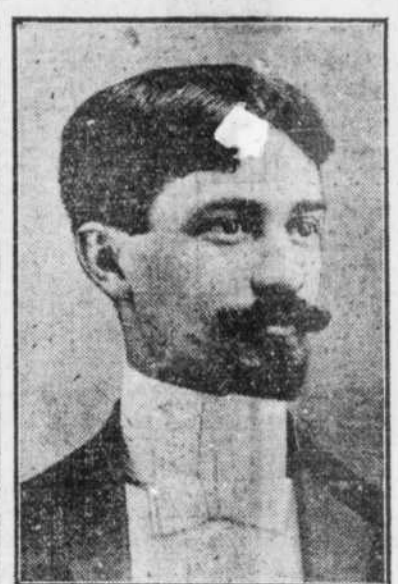
M. le Dr Ferdinand Fleury se distingue dans la ville lumière.

SPECIALISTE

Il a étudié sous les plus grands maîtres et nous reviendra dans une couple de mois.

A L'ETRANGER

Paris, 14 janvier. — Il nous fait grand plaisir d'apprendre que notre ami M. le Docteur Ferdinand Fleury, ancien interne en chef de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal, achève en ce moment ses deux années de "spécialisation".



M. le Dr F. Fleury, ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame dont les succès en Europe nous sont signalés. Photo. L'après et Laverge, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

Le docteur a suivi, à tour de rôle, tous les maîtres dont s'honore la science médicale française. Il s'est attaché particulièrement aux cliniques des docteurs Sulzer, de l'Hôpital Rotschild, et Lermoyez, de l'Hôpital Saint-Antoine. Pendant six mois, il a été employé constamment par ce dernier comme son assistant-opérateur. Il a pu acquérir ainsi une parfaite dextérité dans le traitement des maladies qui affectent les yeux, les oreilles, le nez et la gorge.

Pourvu de cette expérience, le docteur Fleury partira dans 15 jours, en compagnie du docteur Duchesneau, de Québec, pour suivre les cliniques des maîtres dans les hôpitaux de Londres, Bruxelles, Berlin, Vienne, Bâle, Fribourg, Lausanne.

Notre ami, après avoir complété ce cycle de travaux pratiques, réintègrera, avec sa femme et sa fille, Pauline, son domicile de Montréal, dans les premiers jours d'avril prochain. Ses nombreux amis, qui l'attendent avec une légitime impatience, seront heureux de saluer son retour.

LES CHOSES DE FRANCE ET M. ALcide EBRAÏ

Nous recevons de M. Alcide Ebraï, Consul Général de France à New-York, la communication suivante que nous nous empressons de publier: Consul Général de France à New-York, New-York, 23 janvier 1907.

Monsieur le Directeur, On me signale que votre journal a reproduit, dans son numéro du 15 courant, une information erronée qu'il a publiée le "Worcester Telegram" au sujet d'une enquête que j'aurais faite, à Worcester, sur l'attitude de l'Opinion Publique."

J'espère que vous voudrez bien reproduire le démenti que j'ai adressé au "Worcester Telegram" et ce journal a publié dans son numéro du 19 courant.

Il est absolument faux, d'autre part, que j'aie accordé une interview à votre correspondant de Worcester.

Toute cette affaire au sujet de l'"Opinion Publique" est une pure mystification.

Je prie de croire, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

ALCIDE EBRAÏ, Consul Général de France à New-York, Canada.

AU CLUB NATIONAL

M. R. P. Du Tremblay, président du Club National, fera mardi prochain au Club National, une conférence sur l'honorable M. Gouin et sa politique.



Le colonel Blake, héros de la guerre de Cuba, qui s'est donné la mort hier. (Voir rapports ailleurs.)

VERITABLE CALAMITE POUR L'AVENUE DE L'ESPLANADE

Tous les principaux propriétaires de cette partie de la ville protestent énergiquement contre le projet d'y ériger le nouvel arsenal des Fusilliers du Prince de Galles.

Les principales raisons qui militent contre le projet. — Quelques entrevues. — L'échevin Proulx s'engage à prendre tous les moyens possibles pour conserver la tranquillité à son quartier.

Le régiment de fusilliers du Prince de Galles a décidé et annonce officiellement qu'il construira son arsenal sur l'avenue de l'Esplanade.

Les officiers ont choisi l'emplacement à l'angle de l'avenue et de la rue Rachel et les sous-officiers consultés ont approuvé ce choix; ils ont même voté une somme de \$1,000. L'arsenal ou caserne aurait sa façade spéciale pour les soldats sur la rue Rachel.

Cette nouvelle ne cause pas un plaisir sans mélange aux personnes qui demeurent dans ce quartier, sur l'avenue surtout, et des protestations nombreuses commencent déjà à se faire jour d'un peu partout.

On sait que l'avenue d'ouest n'est habitée que du côté Est. Du côté Ouest, c'est la ferme Fletcher puis, le Mont-Royal qui s'étend en assises d'étage, ses beaux arbres séculaires vers le ciel. C'est aux jours chauds et pendant les belles soirées d'être le rendez-vous des mamans avec leurs enfants. C'est un coin tranquille en face de la belle nature sur la limite des bruits de la ville.

La présence d'un bâtiment militaire ou d'un port de guerre, au lieu d'un port de plaisir deviendra un Champ de Mars, peuplé par huit cents hommes aux cris rauques des officiers.

Bref, les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

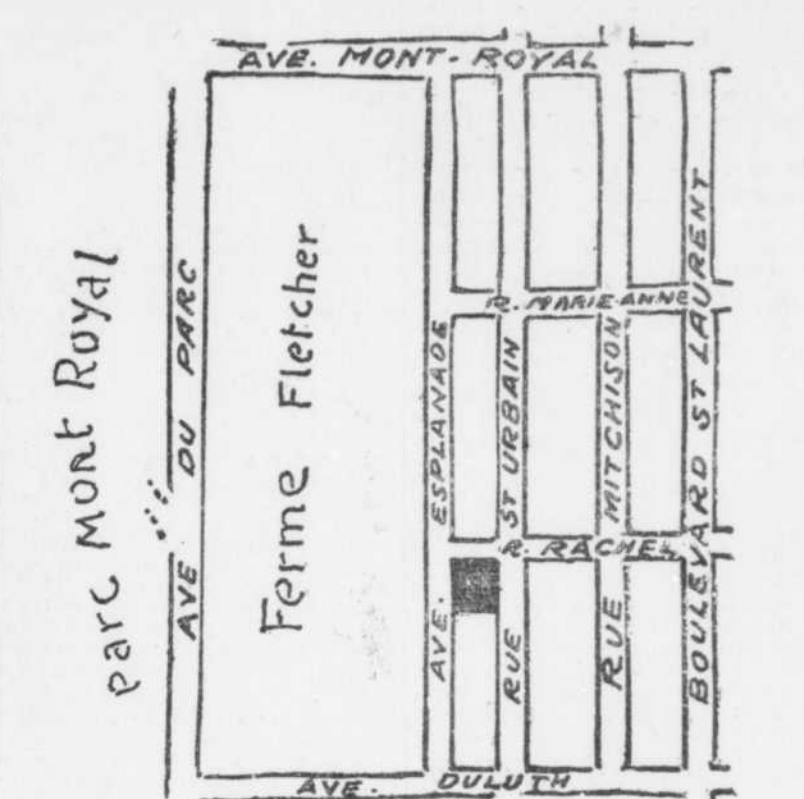
Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.

Les personnes qui demeurent dans ce quartier, protestent pas de la présence d'un régiment, pas plus que les résidents du Parc Lafontaine ne voudraient d'une école militaire.



L'ARSENAL DES FUSILLIERS. — L'emplacement où le régiment du Prince de Galles désire construire sa nouvelle caserne, est indiqué en noir, à l'intersection des rues Esplanade et Rachel.

puisque nous avons après beaucoup de luttes, obtenu la possession de la ferme Fletcher pour notre bonne population canadienne-française pour en rendre l'accès plus difficile par la présence de plus de dix mille pieds de tout le temps contrôlés.

L'ECHEVIN OULMET "Toutes les personnes, dit-il, qui demeurent sur l'avenue de l'Esplanade sont opposées à la construction du magasin militaire projeté. M. Oulmet est d'opinion que le conseil municipal pourrait empêcher cette calamité en adoptant un règlement ordonnant de révoquer sur l'avenue de l'Esplanade que des maisons privées."

M. MENDOZA LANGLOIS l'agent d'immeubles, bien connu, dit que la construction de l'arsenal, si elle se fait, entraînera nécessairement une dépression de la valeur de la propriété dans ce quartier et causera un tort injustifiable aux propriétaires actuels.

"Les autorités du régiment Princes of Wales, pourraient facilement trouver dans d'autres quartiers, l'emplacement idéal pour y ériger leur édifice, et cela, sans nuire à la population avoisinante. Il y a dans l'Est, à Hochelaga, par exemple, des terrains non occupés où l'on pourrait construire cet arsenal."

"On a déjà voulu ériger dans Westmount des constructions semblables dans des endroits choisis par des citoyens comme quartiers résidentiels et on a échoué. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans la partie canadienne-française, surtout quant on peut offrir au milieu de notre population, sans distinction de race, des emplacements plus propices à l'érection de telles constructions."

Les autres propriétaires de l'avenue de l'Esplanade, entre autres: MM. Ed. Courteau, Dr. Grothé, M. Stewart, de Stewart et Hébert, le docteur Gauthier, M. J. B. Martel, M. Nelles, Mme V. Laballe, etc., vont avec crainte, la possibilité de l'exécution du projet des fusilliers du Prince de Galles.

Une requête sera présentée au gouvernement.

A ST JEAN-BAPTISTE "La Presse" a cru bon sous les circonstances, de prendre l'opinion des échevins et de quelques-uns des principaux citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste, qui sont unanimes à condamner le projet.

L'ECHEVIN PROULX président de la Commission de police, l'un des représentants au conseil du quartier Saint-Jean-Baptiste, dans lequel est l'avenue de l'Esplanade, s'oppose vigoureusement à la construction de l'arsenal dans l'endroit désigné.

"Non seulement, dit-il, ce matin au représentant de "La Presse", parce que je suis échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste, mais aussi en ma qualité de citoyen, je m'opposerais de toute force à ce que le régiment des Fusilliers du Prince de Galles ou tout autre régiment soit mis en casernement dans l'arsenal. C'est un quartier de repos dont nous jouissons en cette partie de la ville, plus belle de la ville."

"Je donnerai au conseil avis que dans un mois je proposerai l'adoption d'un règlement défendant l'érection sur l'avenue de l'Esplanade et sur cette partie de la rue Rachel, de toute construction autre que des maisons particulières. Je veux en faire des "residential streets". En attendant je demanderais à la commission des incendies de ne donner aucun permis de construction avant que le Conseil ait décidé du règlement que je présenterai. Je ne veux pas que cette partie du Parc Mont-Royal devienne une espèce de Champ de Mars et les rues voisines, des rues tapageuses."

L'ECHEVIN LECLAIRE L'échevin Leclair, du quartier St-Jean-Baptiste, se prononce, lui aussi, contre la construction d'un arsenal à cet endroit.

"Je ne conçois pas, dit-il, des soldats parades sur une partie du parc Mont-Royal, une musique jouant jusqu'à minuit quelques fois, quand les gens et surtout les enfants veulent dormir, les curieux et les gamins envahissant notre quartier tranquille. Ce sera la fin du repos dont nous jouissons en face d'un si beau parc qui existe peut-être au monde. Je supporterai de toutes mes forces toute mesure qui aura pour but d'empêcher les Fusilliers ou tout autre régiment de se construire une caserne en cet endroit."

Notes Mondaines Mme Marcel qui a passé quelques semaines à Montréal retournera à Ottawa la fin de janvier.

Mlle Yvonne Péroudeau est de retour d'une visite à Québec.

Mlle Thérèse Oulmet a donné un goûter hier au "Club de Chasse". Le couvert était mis pour quatorze convives.

Mme P. E. Leblanc a donné un "lunch" mardi en l'honneur de Mlle Gabrielle Larue de Québec.

Mlle Augustine Vanier du Square Saint-Louis a donné hier après-midi un goûter en l'honneur de Mme Leduc (Mlle Blanche Vallancourt) et de Mme Albert Dupuis (Mlle Henriette Beaulac).

LES INSTITUTEURS EN CONVENTION La réunion semestrielle des instituteurs du district de Montréal, a lieu aujourd'hui, à l'École Normale Jacques-Cartier.

Ce matin M. J. O. Casgrain, instituteur ouvrait la réunion semestrielle des instituteurs du district de Montréal, à l'École Normale Jacques-Cartier. On remarquait mesdemoiselles les abbes Perrier, Harel, Dubois et Desrosiers, M. J. O. Casgrain, directeur général des écoles de la commission catholique et les principaux de toutes les écoles de la commission.

M. J. P. Labarre, instituteur de l'Académie Commerciale Catholique, fut le cours de l'après-midi, ce qui porte leur nombre à cinq.

Thaw lui-même semble charmé des procédés du jour. Il a dit en entrant aux Toûtes: "Nous en avons pris trois durant la dernière demeure, ce je crois que ce sont des bons."

UN ECHEV A LA DEFENSE New York, 25. — Les avocats de Thaw ont été informés ce matin que le cinquième juré choisi hier, un nommé Harney, est l'un de ceux qui ont apporté un verdict de culpabilité contre Edward Pekars, alors que plusieurs autres jurés, au moment de leur plénières facultés mentales lors de la commission de son crime.

Notes Mondaines

Mme Marcel qui a passé quelques semaines à Montréal retournera à Ottawa la fin de janvier. Mlle Yvonne Péroudeau est de retour d'une visite à Québec. Mlle Thérèse Oulmet a donné un goûter hier au "Club de Chasse". Mme P. E. Leblanc a donné un "lunch" mardi en l'honneur de Mlle Gabrielle Larue de Québec. Mlle Augustine Vanier du Square Saint-Louis a donné hier après-midi un goûter en l'honneur de Mme Leduc (Mlle Blanche Vallancourt) et de Mme Albert Dupuis (Mlle Henriette Beaulac).

LES INSTITUTEURS EN CONVENTION

La réunion semestrielle des instituteurs du district de Montréal, a lieu aujourd'hui, à l'École Normale Jacques-Cartier. Ce matin M. J. O. Casgrain, instituteur ouvrait la réunion semestrielle des instituteurs du district de Montréal, à l'École Normale Jacques-Cartier. On remarquait mesdemoiselles les abbes Perrier, Harel, Dubois et Desrosiers, M. J. O. Casgrain, directeur général des écoles de la commission catholique et les principaux de toutes les écoles de la commission. M. J. P. Labarre, instituteur de l'Académie Commerciale Catholique, fut le cours de l'après-midi, ce qui porte leur nombre à cinq. Thaw lui-même semble charmé des procédés du jour. Il a dit en entrant aux Toûtes: "Nous en avons pris trois durant la dernière demeure, ce je crois que ce sont des bons."

LE PROCES DE THAW

Un a réussi à choisir hier trois nouveaux jurés. New York, 25. — L'avocat Jérôme et les avocats de Thaw sont satisfaits de la journée d'hier, au procès de Thaw. Trois jurés ont été acceptés dans le cours de l'après-midi, ce qui porte leur nombre à cinq. Thaw lui-même semble charmé des procédés du jour. Il a dit en entrant aux Toûtes: "Nous en avons pris trois durant la dernière demeure, ce je crois que ce sont des bons."

UN ECHEV A LA DEFENSE

New York, 25. — Les avocats de Thaw ont été informés ce matin que le cinquième juré choisi hier, un nommé Harney, est l'un de ceux qui ont apporté un verdict de culpabilité contre Edward Pekars, alors que plusieurs autres jurés, au moment de leur plénières facultés mentales lors de la commission de son crime.

LA PRESSE
 51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.
 ABONNEMENTS:
 ÉDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par année, \$2.00 pour 6 mois, \$1.00 pour 3 mois.
 ÉDITION HEBDOMADAIRE 50c pour 6 mois, Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
 T. BERTHEAUME, Président.
 Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.
 BUREAUX POUR LES ÉTATS-UNIS
 A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.
 A Chicago, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.
 M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.
 POUR L'ÉTRANGER
 Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE
 TOTAL DE LA SEMAINE
 19 JANVIER

LUNDI	92,891
MARDI	92,826
MERCREDI	92,823
JEUDI	92,877
VENDREDI	92,894
SAMEDI	116,193
TOTAL	573,504
HEBDOMADAIRE	50,188
MOYENNE PAR JOUR DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE	629,892

96,584

LE NOUVEAU CONSEIL DE BUCKINGHAM
 Du correspondant régulier de LA PRESSE.
 Buckingham, 25 — La première assemblée du nouveau conseil de Buckingham a eu lieu lundi soir à l'hôtel-de-ville. Le maire, M. W. H. Kelly et les nouveaux conseillers, MM. F. X. Duval et J. P. Beauchamp furent présents. Le serment d'office, après quoi furent formés les différents comités comme suit: Eau et Lumière: MM. Jos. Duval, W. Blondin et W. A. McCallum. Drainage: MM. W. Blondin, J. P. Beauchamp et F. X. Duval. Licences: MM. W. Bertrand, M. Moran et W. Griffith. Hôtel-de-ville, feu et police: MM. Moran, J. H. Cameron et Jos. Duval. Rues et Améliorations: J. H. Cameron, W. A. McCallum et Jos. Duval. Finances: MM. Jos. Duval, W. Blondin, W. Bertrand, M. Moran, J. H. Cameron et W. A. McCallum. Une lettre de M. W. E. Middleton, gérant de la Banque de Montréal à Buckingham, fut ensuite lue, demandant le remboursement immédiat d'une somme de \$815,000 prêtée à la Corporation en novembre 1904, par la Banque d'Ontario. Après une vive discussion sur les moyens possibles pour rencontrer cette dette, il fut décidé que le comité des finances s'occupât de l'affaire et la séance fut ajournée.

DE LA COUR A L'AUTEL
 Giuseppe Liccione, âgé de 27 ans, arrêté la semaine dernière, par le grand-constable Saint-Mars pour enlèvement de Loretta Spina, âgée de seize ans, n'ira pas en prison. Le juge Lafontaine a acquitté Liccione après que les deux amoureux eurent promis de se marier. En effet, hier après-midi, à la petite église Notre-Dame, rue Sainte-Catherine ouest, avait lieu la cérémonie du mariage, après que le consentement des parents eut été obtenu.

Indigestions
 Les souffrances d'estomac ne sont pas de simples maux de tête, mais ce sont de véritables maux de cœur. Elles ont pour cause la stagnation des aliments dans l'estomac, ce qui provoque des indigestions et des troubles nerveux. C'est en fait qu'un véritable conduit qui permet à l'estomac de fonctionner normalement. Le Dr. Shoop a inventé un remède qui agit directement sur les nerfs de l'estomac, ce qui a pour résultat de faciliter la digestion et de soulager les souffrances d'estomac. Ce remède est connu sous le nom de "Le Restaurant du Dr. Shoop".

LE PETIT MAXIME ou L'ENFANT VOLÉ
 2ième PARTIE.
 Suite
 —Oh! si peu de chose; une petite médaille d'argent provenant de ma nourrice, je crois.
 —Cependant, je ne désespérais pas, j'ai foi en l'avenir, en la Providence.
 —Et c'est pour rechercher ma famille, moi aussi, que j'ai voulu quitter définitivement les bohémiens qui m'ont élevé.
 —Puis-je vous rassurer, fit Mme Leval avec une sollicitude compatissante.
 —Nous vous y aiderons, ajouta spontanément Aristide Leval.
 —Puisque vous voulez bien nous apporter votre précieux concours pour retrouver le fils de ma belle-soeur, il sera juste que nous fassions quelque chose pour vous.
 —Merci, monsieur.
 —Mais revenons à votre enfant, d'abord.
 —Permettez-moi de vous demander, à ce sujet, ce que vous a dit et promis l'homme que vous avez vu hier?
 —Je ne vois aucun inconvénient à vous en informer très franchement.
 —Cet homme a prétendu que Maxime

Chronique

UN JEU DES MOTORMEN

On connaît ce navrant et tout récent fait-divers: un conducteur de tramway voulant atteler un tramway de secours à son véhicule, qu'un accident soudain priva de mouvement, eut le bassin écrasé entre les deux voitures, et mourut quelques instants après. Ce malheur est dû à l'arrivée d'un troisième tramway qui, ne pouvant être arrêté à temps par son motorman, temponna le tramway en panne au moment où la victime s'occupait à le cheville à son remorqueur. L'enquête faite à ce sujet par le coroner a démontré que l'auteur involontaire de cet accident était un homme sérieux, expérimenté, prudent, d'une conduite irréprochable, jouissant de la confiance de ses chefs et de l'estime de tout le monde.
 C'est au glacier dont les rails étaient recouverts qu'il faut attribuer le glissement irréductible du tramway temponneur, qui ne put être arrêté à temps par le motorman, quoiqu'il ait, selon l'unanimité des témoignages, vigilement appliqué les freins et même tenté de faire machine en arrière en renversant le pouvoir.
 C'est donc de l'une des formes courantes de la fatalité que l'infortuné défunt, Dominus Belle, a été victime. On peut même dire que le coup fatal a également frappé celui qui en a été l'instrument passif, car le motorman Louis Masson est profondément affecté par l'irréparable malheur qu'il a causé sans le vouloir, sans le savoir, et sans pouvoir s'y opposer.
 On conçoit donc fort bien que, dans ces conditions, le jury du coroner ait déchargé de toute responsabilité criminelle le malheureux motorman, assez affligé d'avoir à subir, au bout d'une carrière de trente années de bons, loyaux et dévoués services, la douleur d'avoir occasionné involontairement la mort d'un de ses camarades.

Mais il y a une leçon profitable à tirer de ce lugubre accident, et je ne crois pas inutile d'invoiter la compagnie des tramways à faire un règlement très strict concernant la distance rigoureuse que doivent maintenir entre eux les tramways, même à l'arrêt.
 Si, comme il est probable, ce règlement existe déjà, j'invite la Compagnie, au nom des milliers de voyageurs exposés journellement à la mutilation ou à la mort, à en faire respecter les dispositions, sous les peines les plus sévères et les plus impitoyables.
 Je ne parle pas des causes fortuites et inséparables comme celles qui ont déterminé l'accident de mardi au Parc Lafontaine, et celui du 6 décembre dernier dans l'avenue du Parc; mais je fais allusion au jeu téméraire auquel se livrent un trop grand nombre de motormen.
 Je fais tous les jours, et quatre fois par jour, un assez long trajet en tramway. Ces voyages répétés et obligatoires sont monotones, chacun sait ça. Pour atténuer cette monotonie, je me place de préférence tout au fond de la voiture, à gauche, et je ne perds ainsi ni aucun des mouvements du motorman ni aucun des incidents du parcours. Ceci dit pour bien établir que je parle d'après une assez longue observation des habitudes de MM. les motormen.
 Or, lorsque deux tramways se suivent à une assez faible distance—cela se produit sur toutes les lignes, mais plus particulièrement sur la ligne "Windmill", Saint-Laurent, si le premier s'arrête, le second ne tarde pas à le rejoindre et à être contraint de stopper à son tour. Eh bien, la grande majorité des motormen se fait un jeu de cet exercice. Pour eux, c'est un tour d'adresse de n'interrompre le courant qu'un dernier instant et de compter sur les freins pour arrêter à quelques pouces seulement du véhicule précédent, en arrêt pour recevoir ou abandonner des voyageurs. Le choc, s'il se produisait par suite d'une erreur de calcul ou de coup d'oeil, ne serait peut-être pas bien dangereux; mais tout de même il pourrait entraîner de très redoutables accidents. Pourquoi, dès lors, s'exposer de gaieté de cœur à pareil aléa?
 Je reconnais, en toute vérité, que je n'ai jamais été témoin du plus léger choc de ce fait, et que j'ai parfois été surpris de voir des motormen qui me donnaient l'impression d'un danger imminent, d'où ils se tiraient en matras. C'est au point que les plus habiles pourraient casser une noix entre les deux tampons, sans endommager l'appareil.
 C'est du sport d'adresse, je n'y contredis pas; mais que ces messieurs se livrent à ce sport quand les deux tramways sont vides, non quand des voyageurs paisibles, confiants et payants sont forcés de confier l'intégrité de leurs membres et leur vie à de joyeux farceurs.
 En admettant même que nos motormen soient tous assez habiles, assez sûrs d'eux pour accomplir sans danger cette manœuvre, élégante en soi, il y a

le risque d'un recul brusque du tramway précédent, recul qui peut être instantanément motivé par une infinité de circonstances imprévues.
 Qu'arrivera-t-il alors?
 Le tramway "collant", si j'ose dire, recevra un coup intendant qu'il n'aura pas le temps de parer en roulant, ou, s'il recule, il le fera si brusquement que tout le véhicule en sera violemment ébranlé. Alors les voyageurs seront jetés les uns sur les autres, et le moindre mal qui pourra arriver sera une pousse d'oreille, des embarras, aussi rudes qu'impitoyables, des vitres brisées, une panique, des membres tordus, et, qui sait, un pacifique passant traversant la voie à l'arrière du tramway, payant de sa vie la satisfaction que s'est donnée un motorman dans l'admiration de la justesse de son coup d'oeil.
 Hypothèse pessimiste, dira-t-on. Soit. Mais faut-il attendre qu'elle se soit réalisée pour prendre les mesures convenables afin d'en empêcher le renouvellement?
 Il n'y a aucune excuse, aucune raison, aucune explication même à se débiter. Le motorman qui est derrière ne pourra jamais dépasser l'autre, qu'il le serre de près ou qu'il se tienne à une distance rassurante pour les voyageurs autant que pour la compagnie, car c'est elle, après tout, qui doit payer pour les dommages et les franchises de son personnel. Je pense que ce dernier argument ne sera pas de plus indifférent à ses yeux, c'est pourquoi je le place en queue de mon plaidoyer.
 "Aux derniers les bons."
 LAURENT BART.

VOL AVEC EFFRACTION
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Sherbrooke, 25 — Des cambrioleurs ont fait une récente et fructueuse visite au magasin Welland Gibson, à Danville, et ont emporté une trentaine de piastres. Le vol, mais son contenu, a été retrouvé dans la semaine à quelques pas du magasin, le lendemain matin.

TEMOIGNAGE D'UN BAPTISTE
 Soulagement instantané des Rhumes, du Mal de Tête et du Catarrhe.
 DÉCLARATION DU REV. P. I. FRY, pasteur de l'église Baptiste de la rue Maple, Buffalo, N.Y.: "J'ai beaucoup souffert du rhume, du mal de tête et du catarrhe. J'ai fait usage des poudres catarrhales de Dr. Agnew avec les meilleurs résultats. De fait ce remède a fait des merveilles dans mon cas et je désire le recommander à tout le monde. Ce remède est sous un spécifique parfait contre l'influenza. L'onguent du Dr. Agnew est sans égal pour les maux de la toue et le rhume hémorrhoides, 35c."

—Alors, est-il, le pauvre petit? gémit Mme Laval.
 —Écoutez, madame, reprit Mirka, puisque cet homme vous a promis de vous ramener le fils de votre belle-soeur, peut-être tiendra-t-il sa promesse.
 —Si, ce délai passé, il invente un nouveau prétexte mensonger pour augmenter ses exigences avant de vous rendre votre cher fils, j'essayerai de découvrir la retraite du pauvre petit.
 —Comment feriez-vous? demanda Jean Leval, incrédule.
 —Je suivrai cet homme partout où il ira.
 —Mais, objecta le millionnaire, ne nous avez-vous pas dit que vous cherchiez du travail?
 —En effet, monsieur, j'y suis obligé par ma pauvreté.
 —Alors, comment pourriez-vous concilier ces exigences indispensables à votre existence et en même temps votre désir de continuer vos recherches?
 —Ma foi, je ne sais trop, répartit Mirka, non sans un embarras très visible.
 —Vous n'avez pas de ressources pécuniaires?
 —Je possède quelques économies.
 —C'est à-dire presque rien, n'est-ce pas?
 —Peu de chose.
 —Eh bien, laissez-moi vous faire une proposition acceptable.
 —Vous n'avez aucune préférence pour un genre de travail quelconque?
 —Aucun.
 —Faites plus que ce que j'ai pas de profession véritable; si ce n'est de dire la bonne aventure.
 —Bon, je viens de vous en trouver une autre.
 —Je vous prends à mon service en qualité d'agent de recherches.
 —Je vous allouerai deux cents francs

Marque de Commerce Changée
 Extrait d'une lettre reçue du bureau principal
SACRIFIEZ toutes hardes portant l'ancienne marque de fabrication au
Prix Coustant
TURCOTTE FRERES Coin rues Ste Catherine Est et St André.
 Agents FASHION CRAFT
 Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures, excepté le jeudi, 6 heures, le samedi, 11 heures.

CIE CUDDY-BRODEUR
 20% Notre vente de janvier est de plus en plus en vogue parmi les familles qui achètent argent comptant, nous déduisons 20 cents par piastres sur tout notre stock, mêmes nos services à diner STOCK 20% que nous vendons, au prix régulier, moins cher qu'ailleurs—profitez-en notre vente se terminera le 31 janvier.
LIGNES SPECIALES
 Electrolux semi-bronze français, 2 lumières, \$12.50, réduit \$9.60.
 3 lumières, \$22.50, réduits, \$19.00.
 Facilités dans les achats de deux nouveaux réfrigérateurs.
 Joli pot sur piedestal, en majolique, \$4.50, réduit \$3.60.
 Joli pot sur piedestal, en majolique, \$7.50, réduit \$6.00.
 Joli pot sur piedestal, bleu foncé, \$10.00, réduit \$8.00.
 Joli pot sur piedestal, blanc, \$12.00, réduit \$9.60.
 Services à diner, 108 pièces, enlumines en or, semi-porcelaine, dessin vert, \$17.50, réduits à \$14.
 Services à diner, 112 pièces, bleu de four, enlumines en or, \$22.50, réduits à \$18.
 Services à diner, 112 pièces, dessin antique, brun et enlumines en or, très riches, \$40.00, réduits à \$32.
 Services à diner, 128 pièces, porcelaine de Limoges, dessin Empire, or brun, \$100.00, réduits à \$80.

A NOS DEUX MAGASINS:
 20% 533 Ste Catherine Est, Près Amherst.
 20% 327 St Laurent, Près Ste Catherine. 21.33.25

CONTRE LES INDIENS
 Mexicains et Yaquis en viennent aux mains dans la province de Sonora.
 El Paso, Texas, 25. — On annonce que les troupes mexicaines ont eu une rencontre avec les Yaquis, dans la province de Sonora, mercredi. Les Mexicains ont eu 20 morts et nombre de blessés.
 Les Yaquis ont été défaits avec des pertes énormes.

LES PAQUEBOTS DU PACIFIQUE
 Vancouver, C. A., 25. — On assure, ici, chez les gens bien informés, que les paquebots du genre "Empress" sur l'Océan Pacifique dans dix-huit mois, sera remplacé par un plus grand paquebot, qui sera nommé "Empress of the Pacific". Les services de ce paquebot seront plus rapides que ceux des paquebots actuels.
 Les paquebots de l'Atlantique, qui relient Liverpool et Hong Kong, ce trajet est maintenant de trente jours.

D'UN OCEAN A L'AUTRE
 Les styles Semi-ready ont fait les modes uniformes par tout le Canada.
 Les vêtements d'homme ne permettent pas beaucoup de variations et le besoin d'un changement trouve une satisfaction dans la nouveauté des formes, couleurs et dessins. La mode qui, au dire de plusieurs, change brusquement et capricieusement, change en réalité graduellement. Les variations sont amenées par le désir d'avoir quelque chose de nouveau.
 Grâce à notre accès exclusif à plusieurs des meilleures manufactures anglaises, la coupe semi-ready est toujours style, en variété. Pour cet autre motif, l'habit sac semi-ready est un vêtement idéal. Les beaux jours de l'habit de longueur exagérée sont passés, et sont aussi disparus les ouvertures qui étaient une marque distinctive l'an dernier. L'habit sac semi-ready nouveau style, en serge, Blumoz noir et bleu se vend \$20. Le même prix existe d'un océan à l'autre.
 McLean et Campbell possèdent 2 magasins Semi-ready, 237 rue Saint-Jacques, 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, F. X. Berdus, No 321 rue Notre-Dame Ouest, Saint-Henri, et Henri Dubois 631 Sainte-Catherine Est.

MORT D'UN PIONNIER DE BUCKINGHAM
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Buckingham, 25 — Un des plus vieux résidents de Buckingham s'est éteint cette semaine, à l'âge de 86 ans. M. Arnold Newton était né dans le Vermont, mais il vint très jeune résider à Buckingham, où il se livra à l'agriculture.
 Il laisse une épouse âgée de 79 ans, cinq fils et quatre filles.
 Ses funérailles furent très imposantes. Un fait remarquable, c'est que parmi les nombreux cortège suivant 50 petits-enfants et 25 arrière-petits-enfants du défunt.
 Les porteurs étaient ses quatre fils: Richard, William, Isaac et Sylvester, et trois petits-fils: Oswald Wright, Elias Newton et Stanley Newton.

RELU MAIRE DE RIVIERE-OUELLE
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Rivière-Ouelle, 25. — A une séance générale du conseil municipal de cette paroisse, M. Louis Letellier de Saint-Just, a été réélu unanimement maire pour la troisième fois.
 HOLOGAGE A DEUX CONSEILLERS
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Saint-Charles de Richelieu, 25. — A l'occasion de l'élection toute récente de MM. Alphonse Guertin, marchand, et Jean-Baptiste Borduas, cultivateur, comme conseillers de Saint-Charles, une joyeuse réunion a eu lieu à la salle de l'Institut. Ce fut une vraie fête de famille. Les amis des deux nouveaux conseillers fraternisèrent durant toute la soirée et l'entraîna pendant qui ne fit pas défaut un seul instant. Il y eut chant, musique, danse et discours. Un superbe réveillon fut servi aux convives et l'on but avec enthousiasme à la santé des héros de la fête. Parmi ceux qui adressèrent la parole, citons: M. Nap. Archaubault, notaire; A. Guertin, J.-B. Borduas, Michel Borduas, Alphonse Lussier, sr., Félix Desrochers, E.E.D., Auguste Lussier, Alphonse Lussier, jr., Joseph Audette, Alfred Petit, etc.
 Tous les discours prononcés contenaient des conseils pratiques.
 Bref, cette joyeuse soirée a été couronnée d'un plein succès.

BOIVIN, WILSON & CIE., AGENTS GÉNÉRAUX, MONTRÉAL.
 EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston.
 Agents pour les États-Unis.

BELAND-MASSE
 Louiseville, 25. — Lundi dernier, M. Gédéon Beland, fils de M. Pierre Beland, conduisant à l'école, Mlle Marie-Anne Masse, fille de M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup.
 Le mariage a été béni par M. le chanoine Tessier, curé de la paroisse. M. Pierre Beland, juge de paix et ancien maire de la Rivière du Loup, et M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup, ont été témoins.
 M. et Mme Beland ont reçu de nombreux et riches cadeaux.
 Samedi soir, M. Gédéon Beland était l'objet d'une sympathique démonstration dans la salle municipale, au-dessus du marché.
 Ses amis, au nombre d'une soixantaine, lui offrirent leurs vœux de bonjour et lui présentèrent une horloge bien garnie, à l'occasion de son prochain mariage.
 La réception a été faite par M. Rodolphe Gélinas, qui eut d'heureuses paroles à l'adresse du héros de la fête.
 Cette démonstration, où la plus franche gaieté n'a cessé de régner, s'est prolongée jusqu'aux petites heures.

A LA COMMISSION DES LICENCES
 M. Roland S. Devlin a demandé à la commission des licences qu'une licence lui soit accordée pour l'hôtel des Bains Turcs, coin Sainte-Monique et Cathcart.
 M. W. Patterson, aux nom de la Dominion Alliance s'oppose à l'émission de cette licence sous prétexte qu'il y a déjà trop dans les environs de cette licence.
 Le juge Choquet fit remarquer qu'il y avait une douzaine de restaurants licencés dans les environs du palais de justice et que ces restaurants étaient tous des places respectables.
 Les commissaires des licences ont alors le cas jusqu'à lundi prochain, auquel ils rendront leur décision.
 James Anderson, coin des rues de la Montagne et Albert, demanda que la licence de son restaurant soit transférée au coin des rues de la Montagne et Notre-Dame ouest.
 Anderson prétend qu'il perd de l'argent là où il est.
 Comme dans le cas précédent, la décision des commissaires a été remise à lundi prochain.

CONTRE LES INDIENS
 Mexicains et Yaquis en viennent aux mains dans la province de Sonora.
 El Paso, Texas, 25. — On annonce que les troupes mexicaines ont eu une rencontre avec les Yaquis, dans la province de Sonora, mercredi. Les Mexicains ont eu 20 morts et nombre de blessés.
 Les Yaquis ont été défaits avec des pertes énormes.

LES PAQUEBOTS DU PACIFIQUE
 Vancouver, C. A., 25. — On assure, ici, chez les gens bien informés, que les paquebots du genre "Empress" sur l'Océan Pacifique dans dix-huit mois, sera remplacé par un plus grand paquebot, qui sera nommé "Empress of the Pacific". Les services de ce paquebot seront plus rapides que ceux des paquebots actuels.
 Les paquebots de l'Atlantique, qui relient Liverpool et Hong Kong, ce trajet est maintenant de trente jours.

D'UN OCEAN A L'AUTRE
 Les styles Semi-ready ont fait les modes uniformes par tout le Canada.
 Les vêtements d'homme ne permettent pas beaucoup de variations et le besoin d'un changement trouve une satisfaction dans la nouveauté des formes, couleurs et dessins. La mode qui, au dire de plusieurs, change brusquement et capricieusement, change en réalité graduellement. Les variations sont amenées par le désir d'avoir quelque chose de nouveau.
 Grâce à notre accès exclusif à plusieurs des meilleures manufactures anglaises, la coupe semi-ready est toujours style, en variété. Pour cet autre motif, l'habit sac semi-ready est un vêtement idéal. Les beaux jours de l'habit de longueur exagérée sont passés, et sont aussi disparus les ouvertures qui étaient une marque distinctive l'an dernier. L'habit sac semi-ready nouveau style, en serge, Blumoz noir et bleu se vend \$20. Le même prix existe d'un océan à l'autre.
 McLean et Campbell possèdent 2 magasins Semi-ready, 237 rue Saint-Jacques, 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, F. X. Berdus, No 321 rue Notre-Dame Ouest, Saint-Henri, et Henri Dubois 631 Sainte-Catherine Est.

RELU MAIRE DE RIVIERE-OUELLE
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Rivière-Ouelle, 25. — A une séance générale du conseil municipal de cette paroisse, M. Louis Letellier de Saint-Just, a été réélu unanimement maire pour la troisième fois.

BOIVIN, WILSON & CIE., AGENTS GÉNÉRAUX, MONTRÉAL.
 EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston.
 Agents pour les États-Unis.

BELAND-MASSE
 Louiseville, 25. — Lundi dernier, M. Gédéon Beland, fils de M. Pierre Beland, conduisant à l'école, Mlle Marie-Anne Masse, fille de M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup.
 Le mariage a été béni par M. le chanoine Tessier, curé de la paroisse. M. Pierre Beland, juge de paix et ancien maire de la Rivière du Loup, et M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup, ont été témoins.
 M. et Mme Beland ont reçu de nombreux et riches cadeaux.
 Samedi soir, M. Gédéon Beland était l'objet d'une sympathique démonstration dans la salle municipale, au-dessus du marché.
 Ses amis, au nombre d'une soixantaine, lui offrirent leurs vœux de bonjour et lui présentèrent une horloge bien garnie, à l'occasion de son prochain mariage.
 La réception a été faite par M. Rodolphe Gélinas, qui eut d'heureuses paroles à l'adresse du héros de la fête.
 Cette démonstration, où la plus franche gaieté n'a cessé de régner, s'est prolongée jusqu'aux petites heures.

A LA COMMISSION DES LICENCES
 M. Roland S. Devlin a demandé à la commission des licences qu'une licence lui soit accordée pour l'hôtel des Bains Turcs, coin Sainte-Monique et Cathcart.
 M. W. Patterson, aux nom de la Dominion Alliance s'oppose à l'émission de cette licence sous prétexte qu'il y a déjà trop dans les environs de cette licence.
 Le juge Choquet fit remarquer qu'il y avait une douzaine de restaurants licencés dans les environs du palais de justice et que ces restaurants étaient tous des places respectables.
 Les commissaires des licences ont alors le cas jusqu'à lundi prochain, auquel ils rendront leur décision.
 James Anderson, coin des rues de la Montagne et Albert, demanda que la licence de son restaurant soit transférée au coin des rues de la Montagne et Notre-Dame ouest.
 Anderson prétend qu'il perd de l'argent là où il est.
 Comme dans le cas précédent, la décision des commissaires a été remise à lundi prochain.

CONTRE LES INDIENS
 Mexicains et Yaquis en viennent aux mains dans la province de Sonora.
 El Paso, Texas, 25. — On annonce que les troupes mexicaines ont eu une rencontre avec les Yaquis, dans la province de Sonora, mercredi. Les Mexicains ont eu 20 morts et nombre de blessés.
 Les Yaquis ont été défaits avec des pertes énormes.

LES PAQUEBOTS DU PACIFIQUE
 Vancouver, C. A., 25. — On assure, ici, chez les gens bien informés, que les paquebots du genre "Empress" sur l'Océan Pacifique dans dix-huit mois, sera remplacé par un plus grand paquebot, qui sera nommé "Empress of the Pacific". Les services de ce paquebot seront plus rapides que ceux des paquebots actuels.
 Les paquebots de l'Atlantique, qui relient Liverpool et Hong Kong, ce trajet est maintenant de trente jours.

D'UN OCEAN A L'AUTRE
 Les styles Semi-ready ont fait les modes uniformes par tout le Canada.
 Les vêtements d'homme ne permettent pas beaucoup de variations et le besoin d'un changement trouve une satisfaction dans la nouveauté des formes, couleurs et dessins. La mode qui, au dire de plusieurs, change brusquement et capricieusement, change en réalité graduellement. Les variations sont amenées par le désir d'avoir quelque chose de nouveau.
 Grâce à notre accès exclusif à plusieurs des meilleures manufactures anglaises, la coupe semi-ready est toujours style, en variété. Pour cet autre motif, l'habit sac semi-ready est un vêtement idéal. Les beaux jours de l'habit de longueur exagérée sont passés, et sont aussi disparus les ouvertures qui étaient une marque distinctive l'an dernier. L'habit sac semi-ready nouveau style, en serge, Blumoz noir et bleu se vend \$20. Le même prix existe d'un océan à l'autre.
 McLean et Campbell possèdent 2 magasins Semi-ready, 237 rue Saint-Jacques, 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, F. X. Berdus, No 321 rue Notre-Dame Ouest, Saint-Henri, et Henri Dubois 631 Sainte-Catherine Est.

RELU MAIRE DE RIVIERE-OUELLE
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Rivière-Ouelle, 25. — A une séance générale du conseil municipal de cette paroisse, M. Louis Letellier de Saint-Just, a été réélu unanimement maire pour la troisième fois.

BOIVIN, WILSON & CIE., AGENTS GÉNÉRAUX, MONTRÉAL.
 EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston.
 Agents pour les États-Unis.

BELAND-MASSE
 Louiseville, 25. — Lundi dernier, M. Gédéon Beland, fils de M. Pierre Beland, conduisant à l'école, Mlle Marie-Anne Masse, fille de M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup.
 Le mariage a été béni par M. le chanoine Tessier, curé de la paroisse. M. Pierre Beland, juge de paix et ancien maire de la Rivière du Loup, et M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup, ont été témoins.
 M. et Mme Beland ont reçu de nombreux et riches cadeaux.
 Samedi soir, M. Gédéon Beland était l'objet d'une sympathique démonstration dans la salle municipale, au-dessus du marché.
 Ses amis, au nombre d'une soixantaine, lui offrirent leurs vœux de bonjour et lui présentèrent une horloge bien garnie, à l'occasion de son prochain mariage.
 La réception a été faite par M. Rodolphe Gélinas, qui eut d'heureuses paroles à l'adresse du héros de la fête.
 Cette démonstration, où la plus franche gaieté n'a cessé de régner, s'est prolongée jusqu'aux petites heures.

A LA COMMISSION DES LICENCES
 M. Roland S. Devlin a demandé à la commission des licences qu'une licence lui soit accordée pour l'hôtel des Bains Turcs, coin Sainte-Monique et Cathcart.
 M. W. Patterson, aux nom de la Dominion Alliance s'oppose à l'émission de cette licence sous prétexte qu'il y a déjà trop dans les environs de cette licence.
 Le juge Choquet fit remarquer qu'il y avait une douzaine de restaurants licencés dans les environs du palais de justice et que ces restaurants étaient tous des places respectables.
 Les commissaires des licences ont alors le cas jusqu'à lundi prochain, auquel ils rendront leur décision.
 James Anderson, coin des rues de la Montagne et Albert, demanda que la licence de son restaurant soit transférée au coin des rues de la Montagne et Notre-Dame ouest.
 Anderson prétend qu'il perd de l'argent là où il est.
 Comme dans le cas précédent, la décision des commissaires a été remise à lundi prochain.

AVIS

La vente considérable du Vin St-Michel, ayant donné lieu à de nombreuses contrefaçons nous tenons à prévenir le public, que ce célèbre tonique ne se vend jamais au gallon mais en Bouteilles Seulement.
 La vignette ci-dessous représente le Vin St-Michel tel qu'importé par nous directement du vignoble du comte de St-Michel à Bordeaux, France.



Et afin d'éviter les nombreuses Imitations exigez que les bouteilles soient revêtues de l'étiquette ci-dessus, et que le bouchon estampé Vin St-Michel soit recouvert d'une calotte de paille de maïs, retenu par un ruban auquel est suspendu la Médaille de St-Michel.
BOIVIN, WILSON & CIE., AGENTS GÉNÉRAUX, MONTRÉAL.
 EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston.
 Agents pour les États-Unis.

BELAND-MASSE
 Louiseville, 25. — Lundi dernier, M. Gédéon Beland, fils de M. Pierre Beland, conduisant à l'école, Mlle Marie-Anne Masse, fille de M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup.
 Le mariage a été béni par M. le chanoine Tessier, curé de la paroisse. M. Pierre Beland, juge de paix et ancien maire de la Rivière du Loup, et M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup, ont été témoins.
 M. et Mme Beland ont reçu de nombreux et riches cadeaux.
 Samedi soir, M. Gédéon Beland était l'objet d'une sympathique démonstration dans la salle municipale, au-dessus du marché.
 Ses amis, au nombre d'une soixantaine, lui offrirent leurs vœux de bonjour et lui présentèrent une horloge bien garnie, à l'occasion de son prochain mariage.
 La réception a été faite par M. Rodolphe Gélinas, qui eut d'heureuses paroles à l'adresse du héros de la fête.
 Cette démonstration, où la plus franche gaieté n'a cessé de régner, s'est prolongée jusqu'aux petites heures.

A LA COMMISSION DES LICENCES
 M. Roland S. Devlin a demandé à la commission des licences qu'une licence lui soit accordée pour l'hôtel des Bains Turcs, coin Sainte-Monique et Cathcart.
 M. W. Patterson, aux nom de la Dominion Alliance s'oppose à l'émission de cette licence sous prétexte qu'il y a déjà trop dans les environs de cette licence.
 Le juge Choquet fit remarquer qu'il y avait une douzaine de restaurants licencés dans les environs du palais de justice et que ces restaurants étaient tous des places respectables.
 Les commissaires des licences ont alors le cas jusqu'à lundi prochain, auquel ils rendront leur décision.
 James Anderson, coin des rues de la Montagne et Albert, demanda que la licence de son restaurant soit transférée au coin des rues de la Montagne et Notre-Dame ouest.
 Anderson prétend qu'il perd de l'argent là où il est.
 Comme dans le cas précédent, la décision des commissaires a été remise à lundi prochain.

CONTRE LES INDIENS
 Mexicains et Yaquis en viennent aux mains dans la province de Sonora.
 El Paso, Texas, 25. — On annonce que les troupes mexicaines ont eu une rencontre avec les Yaquis, dans la province de Sonora, mercredi. Les Mexicains ont eu 20 morts et nombre de blessés.
 Les Yaquis ont été défaits avec des pertes énormes.

LES PAQUEBOTS DU PACIFIQUE
 Vancouver, C. A., 25. — On assure, ici, chez les gens bien informés, que les paquebots du genre "Empress" sur l'Océan Pacifique dans dix-huit mois, sera remplacé par un plus grand paquebot, qui sera nommé "Empress of the Pacific". Les services de ce paquebot seront plus rapides que ceux des paquebots actuels.
 Les paquebots de l'Atlantique, qui relient Liverpool et Hong Kong, ce trajet est maintenant de trente jours.

D'UN OCEAN A L'AUTRE
 Les styles Semi-ready ont fait les modes uniformes par tout le Canada.
 Les vêtements d'homme ne permettent pas beaucoup de variations et le besoin d'un changement trouve une satisfaction dans la nouveauté des formes, couleurs et dessins. La mode qui, au dire de plusieurs, change brusquement et capricieusement, change en réalité graduellement. Les variations sont amenées par le désir d'avoir quelque chose de nouveau.
 Grâce à notre accès exclusif à plusieurs des meilleures manufactures anglaises, la coupe semi-ready est toujours style, en variété. Pour cet autre motif, l'habit sac semi-ready est un vêtement idéal. Les beaux jours de l'habit de longueur exagérée sont passés, et sont aussi disparus les ouvertures qui étaient une marque distinctive l'an dernier. L'habit sac semi-ready nouveau style, en serge, Blumoz noir et bleu se vend \$20. Le même prix existe d'un océan à l'autre.
 McLean et Campbell possèdent 2 magasins Semi-ready, 237 rue Saint-Jacques, 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, F. X. Berdus, No 321 rue Notre-Dame Ouest, Saint-Henri, et Henri Dubois 631 Sainte-Catherine Est.

RELU MAIRE DE RIVIERE-OUELLE
 (Du correspondant régulier de LA PRESSE)
 Rivière-Ouelle, 25. — A une séance générale du conseil municipal de cette paroisse, M. Louis Letellier de Saint-Just, a été réélu unanimement maire pour la troisième fois.

BOIVIN, WILSON & CIE., AGENTS GÉNÉRAUX, MONTRÉAL.
 EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston.
 Agents pour les États-Unis.

BELAND-MASSE
 Louiseville, 25. — Lundi dernier, M. Gédéon Beland, fils de M. Pierre Beland, conduisant à l'école, Mlle Marie-Anne Masse, fille de M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup.
 Le mariage a été béni par M. le chanoine Tessier, curé de la paroisse. M. Pierre Beland, juge de paix et ancien maire de la Rivière du Loup, et M. Joseph Masse, conseiller de la paroisse de la Rivière-du-Loup, ont été témoins.
 M. et Mme Beland ont reçu de nombreux et riches cadeaux.
 Samedi soir, M. Gédéon Beland était l'objet d'une sympathique démonstration dans la salle municipale, au-dessus du

GEORGE, LA LUTTE ESTRE, LUNDEN ET PRITZ MOHL

Steurs reparaitra dans l'arène

LUTTE

LES LUTTES DE CE SOIR AU PARC SOHMER... PRITZ-MOHL CONTRE LUNDEN AU GENRE MIXTE, 2 DANS 3... STEURS CONTRE VIGIER ET SIMARD... STEURS S'ENGAGE DE TOMBER SES ADVERSAIRES EN UNE HEURE...

ceux qui aspirent au championnat du continent... Lunda et Pritz-Mohl ont prouvé par leurs victoires que les hommes de cette partie de la lutte... Lunda et Pritz-Mohl ont prouvé par leurs victoires que les hommes de cette partie de la lutte...

LE RETOUR DE STEURS DANS L'ARÈNE... RÉSULTATS: à tomber Vigier et Simard dans l'heure... RÉSULTATS: aussi bien que le premier fois... Simard est bien décidé à opposer une résistance énergique aux attaques du gros...

COURSES SUR LA GLACE

UNE GRANDE JOURNÉE DE SPORT HIER AU PARC DELORMIER.

CHEVAUX TROTTEURS

Encore une autre grande journée de sport à mettre à l'actif du Parc Delormier... Le programme d'hier avait été un succès... Miller arriva premier, trois fois sur six dans la classe de 2:27, mais celle de 2:15 ne put être terminée hier.

LE YACHT

DEMAIN, LA COURE POUR LA COUPE SCHETAGNE.

La course de yachts à glace pour la coupe Schetagne, qui a été remise deux fois, aura lieu demain après-midi à deux heures à la Pointe-Claire.

LES QUILLES

LA R. Y. M. C. A. BAT LE COLONIAL... La R. Y. M. C. A. a défait hier soir le Colonial par 344. Score: Total: 3018.

Walter R. Wonham & Sons

(SUCCESSEURS DE HENRY CHAPMAN & CO) MONTREAL ETABLIS EN 1840 AGENTS AU CANADA POUR... HEIDSIECK & CO... BISQUIT DUBOUCHÉ & CO... JOHN JAMESON & SON, Ltd... JOHN HOPKINS & CO... WM. HAY, FAIRMAN & CO... PEDRO DOMÉCQ... THOS. GLAS SANDERMAN & SONS... COSSART, GORDON & CO... HENRI DUBOUCHÉ... A. C. A. NOLET... G. F. HEUBLEIN & BRO... C. MACHEN & HUDSON...

MONTREAL CURLING CLUB

CENTENARY BANQUET... 1807 1907... Windsor Hotel JANUARY 24th 1907... LE CENTENARY DU MONTREAL CURLING CLUB... Quatre cents vigoureux joueurs et enthousiastes curiers ont célébré hier soir, le centenaire du Montreal Curling Club, à l'hôtel Windsor.

LE ST JACQUES BANQUEUR

THOMAS EST VICTORIEUX DE GALLAGHER... Maxime Thomas, l'expert canadien, a triomphé une fois de plus de Gallagher, il défait hier soir par un score de 400 à 257, dans la partie finale par un public nombreux.

BILLARD

THOMAS EST VICTORIEUX DE GALLAGHER... Maxime Thomas, l'expert canadien, a triomphé une fois de plus de Gallagher, il défait hier soir par un score de 400 à 257, dans la partie finale par un public nombreux.

HOCKEY

MANDATS D'ARRÊT CONTRE SPITALL ET LES DEUX SMITH... M. Charles M. Cotton, avocat, de cette ville, a fait hier après-midi, signer des mandats d'arrêt contre Baldy Spittall et A.H. et Harry Smith, du club de hockey Ottawa. L'accusation est celle de fraude et violence et est le résultat des bruits répandus par ces joueurs lors de la route du 12 janvier avec les Wanderers à l'Aréna.

HOCKEY

LE HOCKEY À LONGUEUIL... Il y aura demain après-midi, samedi, un patinier Longueuil, une autre partie de hockey entre les Longueuil Braves et les Montreal Sud. Dimanche après-midi, entre 2 h. 30 et 4 h. 30, il y aura un match de hockey entre les Longueuil Braves et les Wanderers.

Ayez les "Campbell Clad"

Nous offrons maintenant ce qui nous reste du stock de complets de la saison à \$10. le complet. Sur tous les pardessus 25 p.c. d'escompte Pantalons et Vestes de fantaisie \$3.00.

CAMPBELL

218-230 rue St Jacques... Près de la Banque Sovereign R. T. R. Holcomb, Gérant.

LE DEPARTEMENT DES BAINS TURCS

EST OUVERT TOUS LES JOURS ET NUITS... Le Grand Bassin de Natation est ouvert tous les jours de 7 a. m. à 9.30 p. m. L'eau dans le grand bassin est toujours à température d'été au.

LA RAQUETTE

SORTIE DU CLUB DE RAQUETTE ST JACQUES... Le club St Jacques a fait jeudi sa première grande sortie avec dames. Nous pourrions nous vanter de ce que ce club a fait sur toute la ligne. Raquetiers et raquetteuses, au nombre d'environ une centaine, firent l'acquisition du Mont-Royal aux sons de clairons. Malgré la vague froide, la franche galette ne cessait de régner durant tout le long parcours.

LA RAQUETTE

SORTIE DU CLUB DE RAQUETTE ST JACQUES... Le club St Jacques a fait jeudi sa première grande sortie avec dames. Nous pourrions nous vanter de ce que ce club a fait sur toute la ligne. Raquetiers et raquetteuses, au nombre d'environ une centaine, firent l'acquisition du Mont-Royal aux sons de clairons. Malgré la vague froide, la franche galette ne cessait de régner durant tout le long parcours.

LA RAQUETTE

SORTIE DU CLUB DE RAQUETTE ST JACQUES... Le club St Jacques a fait jeudi sa première grande sortie avec dames. Nous pourrions nous vanter de ce que ce club a fait sur toute la ligne. Raquetiers et raquetteuses, au nombre d'environ une centaine, firent l'acquisition du Mont-Royal aux sons de clairons. Malgré la vague froide, la franche galette ne cessait de régner durant tout le long parcours.

LA RAQUETTE

SORTIE DU CLUB DE RAQUETTE ST JACQUES... Le club St Jacques a fait jeudi sa première grande sortie avec dames. Nous pourrions nous vanter de ce que ce club a fait sur toute la ligne. Raquetiers et raquetteuses, au nombre d'environ une centaine, firent l'acquisition du Mont-Royal aux sons de clairons. Malgré la vague froide, la franche galette ne cessait de régner durant tout le long parcours.

LA RAQUETTE

SORTIE DU CLUB DE RAQUETTE ST JACQUES... Le club St Jacques a fait jeudi sa première grande sortie avec dames. Nous pourrions nous vanter de ce que ce club a fait sur toute la ligne. Raquetiers et raquetteuses, au nombre d'environ une centaine, firent l'acquisition du Mont-Royal aux sons de clairons. Malgré la vague froide, la franche galette ne cessait de régner durant tout le long parcours.

LA PHALHARMONIQUE DE SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Hyacinthe, 25 — Les membres de notre excellente société musicale et récréative ont eu la bonne fortune de la lecture du rapport de MM. R. Simpson et Geo. Frith, auditeurs, on a procédé aux élections des officiers pour 1907. Toutes ces élections ont été faites par acclamation: Président, L. N. Boisvert; vice-président, Emile Fortin; secrétaire, Armand Séguin; trésorier, Albert Jodoin; bibliothécaire, J. P. Frémeau; directeur, Théodore Monette; et Ernest Dubois; H. Chagnon et Emile Boagmon, fils.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

LA TRAINÉ SAUVAGE

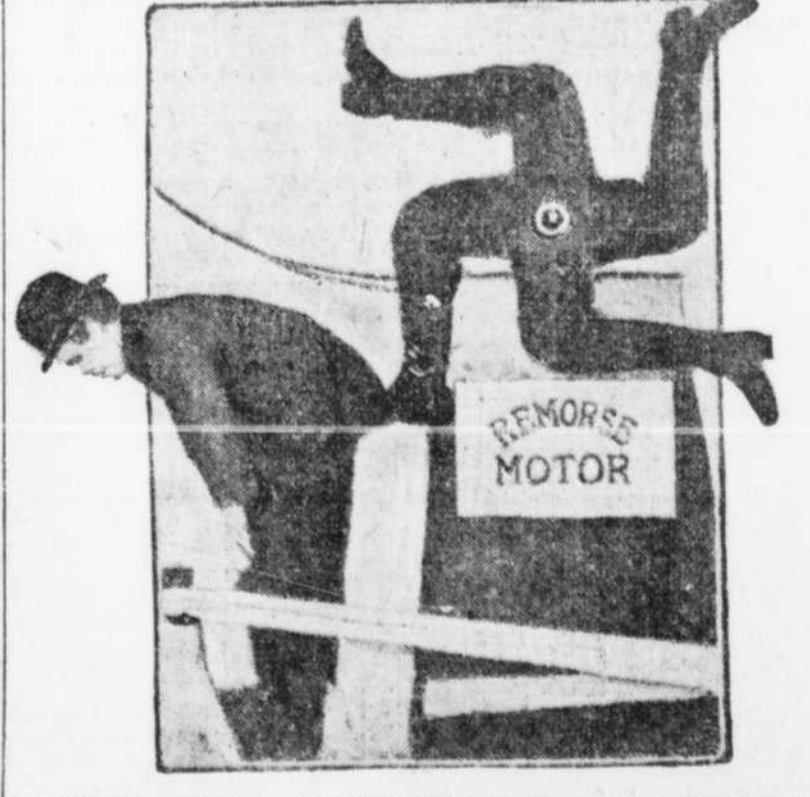
POUR LES JEUNES GYMNASTES... Le club de raquette Le Mont-Royal a par l'entremise de son président, M. Arthur Lamaléc, gracieusement mis sa glorieuse du Parc Lafontaine à la disposition de nos jeunes gymnastes. Tous les jeunes gymnastes devront se réunir au Plateau, à 8 h. du soir pour se rendre à la glorieuse.

ENCORE QUELQUES JOURS SEULEMENT

Notre Vente à Prix Réduits d'ARTICLES POUR HOMMES durant ce mois a une vue unique merveilleuse. Nous avons offert l'occasion de faire des économies sur l'achat de vos Chemises, Cravates, Faux-Cols, Sous-vêtements, etc. Or tous ce chance tire à sa fin. Hâtez-vous. 20% d'Escompte sur tout, sans réserve.

177 RUE ST JACQUES. 498 RUE STE CATHERINE OUEST. 473 RUE STE CATHERINE EST.

UNE CURIEUSE MACHINE



LE MOTEUR REMORQUE OU "KICKING MACHINE" QUI PEUT ADMETTRE CINQUANTE COUPS PAR SECONDE A UNE PERSONNE... UNE CURIEUSE MACHINE... Cette machine est destinée à la démonstration de l'exposition d'appareils électriques au Collège, est le "Kickin' Machine" qui peut être placée dans une chambre privée, et il y a à sa touche un bouton pour la faire marcher. Lorsqu'il est en pleine évolution, il peut donner 50 coups de pied à la seconde.

LA PRESSE

MONTREAL, 25 JANVIER 1907

LA DISPARITION D'UN JUGE EN CHEF

Après le poste de Lieutenant-Gouverneur, celui de juge en chef à la Cour des Appels est le plus important et le plus envié dans la Province de Québec. Il n'est pas à notre connaissance un juriste ait, dans la force de l'âge, renoncé volontairement à ces suprêmes fonctions.

Ceux de cette époque se rappellent avec quelle générosité il abandonna le train de vie qui lui permettait la plus belle clientèle du pays.

Sir Alexandre vient de signer, tout de même, les dernières pages d'un fort beau livre. Sa carrière de premier magistrat est sans nuages, sans reproches, sans faiblesses.

Les générations futures seules pourront faire droit à la jurisprudence que son règne a établie et nous n'avons pas à l'apprécier prématurément, bien que nous en connaissions la bienfaisante portée.

Justu à son avènement, les affaires en appel souffraient d'un laisser aller proverbial qui semblait être passé à l'état de nécessité.

Le Barreau et ses clients lui devront un éternel hommage pour ce bienfait plus précieux même que les décisions rendues.

Nous serions tenté de dire que renoncer à l'éclat d'une position aussi enviable pour retomber dans le commerce ardu de la clientèle exige bien du courage et une volonté puissante.

La rareté de la main d'œuvre au Canada a suscité à l'un de nos confrères du soir l'idée d'une importation — provisoire — d'ouvriers jaunes.

LA MAIN D'ŒUVRE JAUNE

La rareté de la main d'œuvre au Canada a suscité à l'un de nos confrères du soir l'idée d'une importation — provisoire — d'ouvriers jaunes.

Cette importation serait excessivement dangereuse et contraire aux intérêts, aux lois du pays.

La construction des lignes de chemin de fer dans des districts inhabités, ou à peu près, laisse le long de leurs voies de petites agglomérations, noyaux de la colonisation future.

Amener sur place des ouvriers qu'on renverra chez eux une fois les travaux terminés, c'est faire perdre au pays un partie très appréciable des sacrifices qu'il fait pour développer ses ressources et augmenter sa population.

Puis, ce qu'en somme notre confrère demande, c'est l'importation au Canada des horribles esclaves de Chinois établis dans l'Afrique Australe par le Trust des diamants.

Ce qui est possible là-bas ne le serait pas au Canada.

Au pays des diamants les coolies chinois sont parqués dans des enclos dont ils ne peuvent sortir. Le métier qu'on leur fait faire : extraction et examen de la terre bleue permet ce parquage.

Peut-il en être de même pour la construction des voies de chemin de fer ? Comment parquer, "corraler", les ouvriers qu'on importerait pour ce travail ? Leur mettrait-on un boulet au pied, où les entourerait-on d'un cordon d'hommes armés ? Enfin traiterait-on pour ces parias un demi-esclavage, renoncer à cette tradition qui a fait la gloire du Canada aux jours sombres de l'esclavage chez nos voisins et qui veut que tout homme mettant le pied sur notre sol soit un homme libre quelles que soient son origine et sa couleur ?

Nous ne voulons pas de travail esclave ou même demi-esclave au Canada.

Cette rareté, cette difficulté de la main d'œuvre pour les grands chantiers placés loin des centres ne tendraient-ils pas à des causes faciles à supprimer.

Nos grandes compagnies se désintéressent un peu trop du traitement subi par les ouvriers dans quelques-uns des chantiers de leurs contracteurs.

Les plaintes d'exploitation, d'extorsion, de confiscation de gages sont nombreuses ; les renvois injustifiés, souvent dus à la connivence des contre-maîtres et des raccolleurs, des villes sont trop fréquents ; les marchandises vendues par les magasins des entrepreneurs absorbent le peu que gagnent les hommes ; enfin les salaires payés sont rarement ceux promis.

Qu'on exploite moins l'immigré ou le journalier canadien et les conducteurs de grands travaux manqueront moins de bras et ne seront pas, en tout cas, obligés d'importer des jaunes pour l'exécution de travaux estimés dans leurs soumissions au prix de la main d'œuvre blanche.

GRANDEUR D'AME

Nous ne pouvons exprimer qu'en passant les profondes réflexions, que nous inspire la merveilleuse et lucide encyclopédie de Pie X publiée dans "La Presse" d'hier.

A l'instar de l'Allemagne, au lendemain des "lois de mal" (1873), la France a son "Kulturkampf" "Kultur", culture, civilisation, "Kamp", lutte, combat ; l'on sait ce que ces deux mots combattants signifient : "lutte pour la civilisation". Au nom "zone de progrès et de la prétendue civilisation,

orthodoxe ; en fait, pour l'administration des églises et la police des cultes, elle créait une "Eglise" en dehors des évêques et indépendante de Rome. Le pape n'en a pas voulu. M. Briand, alors à la tête du ministère, — même deux — reconnaissant le droit des catholiques à ne pas s'incliner devant cette loi, et leur offrant, moyennant une "déclaration" préalable en conformité avec la loi de 1881 sur les assemblées publiques, de continuer à exercer le culte dans les églises, mais sans aucune garantie de permanence et sans aucun droit reconnu. C'était, pour l'Eglise, participer, par un acte positif, à sa propre destruction. Le pape a dit, "ce n'est pas possible". M. Briand revint à la charge avec une loi nouvelle, qui confisquait tout : évêques, presbytères, séminaires, biens d'église et églises... mais qui laisse les églises ouvertes, car, quand même, on a peur de cette extrémité qui équivalait à la persécution violente ; on veut étouffer l'église, mais en douceur, sans que cela paraisse trop. On a déjà vu, par les dépêches que "La Presse" a publiées, comment le pape "a répondu" à M. Briand. En deux mots, le pape, et avec lui les évêques, les quarante mille prêtres, et des millions de catholiques de France, à l'âme fière et généreuse ont répondu et répondent : "Nous pourrions souffrir, mais nous ne pouvons pas apostasier pour vous plaire. — Vous pouvez nous chasser et même nous tuer, mais nous ne pouvons pas tuer la foi dans l'âme de nos enfants et dans la nôtre. Faites vos lois, nous les subirons, mais nous ne vous aiderons pas à nous supprimer."

Il est donc navrant de lire dans les dépêches depuis quelques jours la triste nomenclature des expulsions d'évêques et de curés qui se succèdent en ce prétendu pays de liberté ; il est révoltant de voir la main-mise injuste autant que vexatoire de l'Etat sur les biens d'Eglise ; il est renversant de constater la haine qu'on porte à Dieu dans ce pays de nos frères. En revanche, il est consolant aussi, il est réconfortant, il est vivifiant de voir et de constater avec quelle générosité, avec quelle vaillance et avec quelle grandeur d'âme le pape, les évêques de France, le clergé et grand nombre de catholiques sincères, acceptent et subissent cette persécution, qui, pour n'être pas sanglante, n'en est pas moins l'une des plus méchantes et l'une des plus vives qu'on ait jamais vues.

Au temps des églises de la Grèce, on s'inclinait devant la noblesse et la grandeur d'âme de ceux qui savaient, à la façon des stoïciens, rester esclaves en face de l'inévitable. L'on sait la doctrine de Platon sur la valeur morale de l'acceptation du sacrifice et de la souffrance.

Au calme de la sagesse critique, le christianisme a ajouté la note si émouvante de la joie à accepter la souffrance et le sacrifice. La nature des catholiques de France se montre admirablement déterminée. A l'exemple du noble vieillard qui, "sans soldats, sans armées et sans argent", ne craint pas de lutter, du fond du Vatican, pour la cause de la justice, de la liberté et du droit, les catholiques de France ne craignent pas, non plus, la souffrance et le sacrifice.

Le monde entier a les yeux tournés vers eux ; ce n'est pas ce qui intimide une âme française, l'histoire nous l'a appris. Eh ! bien, au monde entier, ils donnent l'exemple d'une admirable grandeur d'âme.

On leur prend leurs biens à eux, leurs églises, leurs évêchés, leurs presbytères, leurs séminaires, leurs mobiliers, tout, tout. Ils laissent prendre, après avoir protesté au nom du droit ; ils s'inclinent devant la force ; mais ils gardent l'"honneur".

On les traite en parias et en étrangers, eux les successeurs de ces grands évêques et de ce vaillant clergé qui ont fait la France si fière de sa civilisation chrétienne ; mais ils restent "Magnanimes".

Voilà ces évêques, dont les cheveux ont blanchi sous la charge des sollicitudes pastorales et qui n'ont jamais pensé à autre chose qu'à prêcher l'Amour de Dieu et le respect des droits du prochain, prendre, dans leur ville épiscopale même, le chemin de l'exil ; voir tous ces prêtres, instruits et patriotes, qui aiment tant leur pays quand même, être par leur pays si cruellement traités ; voir ces fidèles qui se sont si souvent prodigués, eux et leurs biens, pour que les "œuvres françaises" fussent toujours incommensurables, être si injustement méconnaissés dans leurs droits les plus sacrés ; et les voir tous dans la douleur si fière et si digne, on ne peut trop le répéter, c'est consolant, c'est réconfortant et c'est vivifiant pour la saine humanité.

"VITA" rend des services inappréciables dans tous les cas de tâtigie, de surmenage et d'insomnie. Son arôme délicieux et son goût agréable, dus à l'association de la viande ainsi qu'aux aromes spéciaux des légumes et des condiments entrant dans sa composition contribuent puissamment à exciter les sécrétions salivaires et gastriques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

TAILLON, BONIN et MORIN, 174-176, rue Saint-Jacques, Montréal.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

LES SOEURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE CONCEPTION, établies à Outremont (Québec), à la Légation de Québec, à sa prochaine session, de passer une loi les constituant en corporation et les autorisant à tenir un établissement religieux et à se livrer à l'enseignement comme institut de sœurs laïques.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Grande Vente Annuelle à Escomptes OFFRES SPECIALES

RAYON DU TAILLEUR Tweed écossais de fantaisie, et chevoties irlandaises mélangées, toutes les nouvelles couleurs et dessins à la mode, les meilleures doublures et garnitures. Prix \$25 à \$35, moins 20 p. c.

RAYON DES VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS Lot spécial de pardessus de tweed, teintes claires et foncées, nouveaux dessins et styles, tour de poitrine 37" à 40", régulier, \$13.50 à \$20.00, pour \$10.

RAYON DES MODES 1 Table d'âmes à 25c. 1 Table de formes en feutre à 50c. 1 Table de plumes d'autruche A MOITIE PRIX.

CHALYS Une excellente offre de châliys français, comprenant 3 lots comme suit : 10—Crème avec raies de soie de couleur, régulier 45c la verge, pour 25c.

5 p.c. au comptant, en sus de tous les Escomptes ou Réductions

Attention spéciale apportée aux commandes données par la poste

HENRY MORGAN & CO. Ltd., MONTREAL.

LE VIN MORIN "CRESO-PHATES" Peut SEUL vous guérir de votre Toux, Bronchite, Inflammation des Poumons, Grippe, Mal de Gorge, Etc., Etc. Exigez invariablement le VIN MORIN "CRESO-PHATES" et refusez énergiquement tous substituts. En vente partout.

SALAMANDER

Si vous voulez le meilleur Brandy importé essayez les fameux Brandy "Salamander."

- BERTHAUME, J. B., Epicer, marchand de vins et liqueurs, 112 avenue du Parc. CHARTIER, JOSEPH, Epicer, marchand de vins et liqueurs, 122 rue Saint-Denis. FREEMAN & CO., Restaurateur, 154 et 106 rue Saint-Jacques. GRATTON, O., Epicer, marchand de vins et liqueurs, 224 rue Saint-Catherine ouest. WALSH, RICHARD, Epicer, marchand de vins et liqueurs, 376 rue Dorchester ouest. ST DENIS, E. N., 104 rue Drolet. CHARTRAND, N., Epicer, 340 rue Seigneurs.

SALAMANDER Brandy Fabrique Marque de

Table listing various Salamander Brandy products and their prices per bottle and case.

FRASER, VIGER & CO. 211 Rue Saint-Jacques, - - - Montréal. N'oubliez pas de voir l'annonce de L. Villeneuve & Cie. Le Pain de Cunningham Le Meilleur qui soit fait.

FOURRURES -AUX- PRIX DU GROS

Réduction Considérable jusqu'au 1er Mars. Choix incomparable de Manteaux de Mouton de Perse, Seal Electrique et Capots de Chat Sauvage Naturel.

J. R. BOURDEAU, 159 Boulevard Saint-Laurent TEL. BELL EST 1850-



RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN.

1. Un individu de nombre par des Terrains de l'Est canadien... 2. Si le père ou la mère, si le père est décédé de toute personne qui est capable pour faire l'entrée d'un Homestead d'après la teneur de cet acte...

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à \$10 l'acre pour le charbon mou, et à \$20 pour le dur. Un individu ou une compagnie ne peut acheter plus de 320 acres. Un royaume de 10 cents la toise de 2000 livres sera collectée sur la production brute.

DONAT GAREAU—DENTISTE 155-157, rue Saint-Denis, Montréal. Tél. B. 3481.

MELCHERS CANADIAN GENEVA



Le Gin Croix Rouge est supérieur au Gin importé parce qu'avant d'être vendu, il a vieilli pendant des années dans des entrepôts contrôlés par le gouvernement. "C'est le seul qui ait cette garantie."

LES NOUVELES LESENEIGNEES LE BUREAU EST LE SEUL JUGE

A WESTMOUNT

Le conseiller Galbraith est élu maire — Formation des comités permanents. Le nouveau conseil de Westmount a tenu sa première séance hier après-midi.

CONSIDERE COMME TEL

Les municipalités qui sont en contravention avec ses ordres sont passibles d'une amende DE VINGT-CINQ DOLLARS



M. le curé J. E. Jolicoeur, curé au Boulevard Saint-Paul

Le bureau provincial d'hygiène prépare ce moment sa réponse au projet qui lui a été signifié par la "Montreal Water and Power Co." au sujet de la condamnation qu'il a faite, il y a quelques semaines, de son eau.

Ce que le bureau provincial d'hygiène déclare nuisible doit être

CONSIDERE COMME TEL

Les municipalités qui sont en contravention avec ses ordres sont passibles d'une amende DE VINGT-CINQ DOLLARS

Le bureau provincial d'hygiène prépare ce moment sa réponse au projet qui lui a été signifié par la "Montreal Water and Power Co." au sujet de la condamnation qu'il a faite, il y a quelques semaines, de son eau.

La commission d'hygiène de Montréal étudie en ce moment la question de la pureté de l'eau. Parmi les amendements à la charte, on voit qu'il y a une demande d'autorisation pour un emprunt de \$2,000,000 destiné à l'amélioration de l'aqueduc municipal.

LES TEMPETES EN ESPAGNE

Pour la sixième fois en 9 mois un cabinet libéral extrémiste démissionne

Madrid, 25. — L'Espagne passe par sa sixième crise de politique libérale en neuf mois. Les diverses factions du parti ne pouvant s'entendre, le cabinet du marquis de la Vega de Armiño a dû démissionner hier.



Le marquis de la Vega de Armiño, premier ministre d'Espagne, qui vient de démissionner avec son cabinet.

La principale cause de difficultés vient de la loi antilibérale sur les associations, qui est semblable à la loi française. Les principaux points de la législation étaient : la soumission enfreinte aux ordres de l'Etat, l'autorisation du mariage civil, la sécularisation des cimetières et l'instruction laïque.

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

Lundi, 28 Janvier à 8.30 Précises

McGILL vs. LAVAL — Partie d'Exhibition, aussi intéressante que toute autre partie Senior d'Amateurs ou de Professionnels. Admission Générale 25 c. et 50 c. avec quantité de sièges pour tous. Ce soir: Patinage général avec musique spéciale.

THÉÂTRE DES NOUVEAUTES, Comédie Française, 21 Jan. 8.30. "TROIS FEMMES POUR UN MAI".

THÉÂTRE NATIONAL FRANÇAIS, 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

THÉÂTRE BIJOU, 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

AMPHITHÉÂTRE "LE POLE", 21 Jan. 8.30. "MAM'ZELLE NITOUCHE".

CHEMINS DE FER LE PACIFIQUE CANADIEN

WAGON-LIT POUR OTTAWA

Le service de Wagon-Lits pour Ottawa. Quitte la gare Windsor tous les jours à 10.15 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

Service des Trains pour Ottawa. Quitte la gare Windsor à 8.45 p.m.

BOULEVARD SAINT-PAUL

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

Le conseil de la paroisse de Saint-Paul a tenu sa dernière séance hier soir.

CHEZ LES ARCHITECTES

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

La convention annuelle de l'Association s'est terminée hier — Les élections et le banquet.

FEU JOSEPH ROBERTSON

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

Un distingué citoyen de la capitale est décédé hier.

POINT DE DROIT COMMERCIAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Saint-Charles de Becheasse, 25 — Un M. Blanchet a vendu une fromagerie à M. Germain St. Pierre, de qui il reçut en paiement un chèque tiré sur la Victoriaville.

LE BAL DES VETERANS

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

Le quatrième bal annuel des Vétérans Canadiens-Français a eu lieu hier soir et a été un succès brillant.

EMERCIEMENTS DE LA FAMILLE DESNOYERS

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'objet à l'occasion de la disparition de leur regretté enfant, le capitaine Eugène Desnoyers.

M. le juge Desnoyers et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance pour la sympathie sans égale dont ils ont été l'

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 25 — Le premier ministre a donné hier, à la Chambre, les explications qu'il avait promises au sujet de la question du remaniement des subsides fédéraux en faveur des provinces.

Dans un discours remarquable, qui a soulevé d'importants applaudissements enthousiastes de la salle, il a expliqué d'une façon claire, cette question qui a tant passionné l'opinion publique durant ces dernières années, et il a rendu compte de la victoire complète que les provinces ont remportée à Ottawa, l'autisme dernier.

Presque tous les députés étaient à leurs sièges. Il était comble, depuis deux jours, que l'hon. M. Gouin donnerait hier ses explications.

Avant que cette question ne vint sur le tapis, que quelques questions de moindre importance ont été soulevées.

M. Morin a présenté un bill pour donner au tribunal de St-Hyacinthe juridiction concernant les paroisses de Milton et Roxton, dans le comté de Shefford.

M. Delage a présenté un bill amendement l'article 906 du Code Civil, de façon à fixer à trente jours le délai pour l'enregistrement des donations.

M. Perrault a demandé la production des documents suivants :

— Documents indiquant le résultat de l'affectation d'une partie du prix de vente du chemin de fer Q. M. C. et O., au paiement des divers emprunts de 1874, 1876 et 1878, avec le détail des paiements et le résultat de l'affectation de la balance du prix de cette même vente, au paiement de l'emprunt temporaire de \$700,000.00 du 30 juin 1897, etc.

— Documents indiquant le montant total mis de côté pour le fonds d'amortissement sur chacun des emprunts constituant la dette fondée de la province, depuis le 1er juillet 1880, en vertu des statuts autorisant les dits emprunts, etc.

Le député de Chambly veut savoir si le gouvernement s'intentionne de créer un fonds d'amortissement de la dette de la province.

L'hon. Auguste Tessier, trésorier de la province, a répondu que M. Perrault n'avait qu'à consulter les Comptes Publics pour trouver ces renseignements. Cependant, il a répondu à M. Perrault. En somme, il dit que le gouvernement n'a pas l'intention de créer un fonds d'amortissement de la dette.

M. Perrault s'est déclaré satisfait des explications données par le trésorier.

L'hon. M. LeBlanc a ensuite présenté sa motion demandant la production des documents se rapportant à l'augmentation du subside fédéral aux provinces, depuis le premier juillet 1905, jusqu'à date.

C'est en réponse à cette motion que l'hon. M. Gouin a donné les explications ministérielles sur cette question du subside fédéral.

Le premier ministre fait l'histoire de cette question. Il dit : ce que les provinces reçoivent jusqu'à présent, se qu'elles ont demandé depuis 1875, en 1887, en 1899 et 1905, et enfin ce qu'elles ont obtenu.

Le subside fédéral est une somme d'argent donnée chaque année par le gouvernement fédéral aux gouvernements des provinces, comme compensation pour les droits et d'acise et de douane qui retournent aujourd'hui au gouvernement fédéral.

Ce subside consiste, depuis la confédération, en une somme de 30 cents par tête de la population des provinces, telle qu'elle était en 1861, d'après le recensement.

En outre, le gouvernement fédéral donnait un subside spécifique pour les fins de l'administration de la justice. Ce subside spécifique était de \$70,000 pour la province de Québec, et le même pour l'Ontario.

Le premier ministre raconte toutes les tentatives faites par les provinces, pour faire augmenter le subside fédéral, qui ne représentait plus une juste compensation pour les droits d'acise et de douane perdus au pouvoir central.

Il relate les démarches faites lors des conférences de 1887 et de 1902.

Les conférences qui résultèrent en des résolutions à peu près semblables. On demandait au gouvernement fédéral d'augmenter le subside "per capita", de le baser sur la population d'alors, ainsi que d'augmenter le subside spécifique.

Lors de la dernière session, une résolution proposée par le premier ministre et secondée par M. Tellier, député de Joliette, fut adoptée par l'Assemblée législative de Québec, priant le gouvernement de se rendre aux demandes formulées dans les résolutions de 1887 et de 1902.

Le premier ministre relate les démarches qui ont précédé la conférence interprovinciale tenue à Ottawa l'autisme dernier. C'est le 10 septembre dernier que les représentants des provinces se réunirent enfin à Ottawa pour discuter cette fameuse question.

On fit à la province de Québec l'honneur de choisir son premier ministre pour présider les délibérations de la conférence. M. Charles Lanctôt, sous-procureur-général, fut nommé secrétaire.

Les représentants des provinces ont étudié les résolutions des conférences de 1887 et 1902. Le 10 octobre, ils adoptèrent les résolutions suivantes :

"Attendu que les membres de cette conférence sont d'opinion qu'il est désirable dans l'intérêt du peuple du Canada, et essentiel au développement des provinces, que des dispositions soient immédiatement prises pour qu'une augmentation de subvention soit accordée par la Puissance aux différentes provinces, et pour qu'il soit fait aux gouvernements provinciaux du Canada l'allocation d'une somme suffisante pour couvrir les frais de l'administration de la justice en matière criminelle, n'exécédant pas vingt centins par tête de la population :

"C'est pourquoi il est unanimement résolu 1.— Que la question faisant l'objet des résolutions adoptées par la conférence des représentants des diverses provinces, tenue à Québec en décembre 1902, qui furent, peu après, présentées au gouvernement de la Puissance, et qui furent ratifiées par les Législatures des provinces alors existantes, excepté celle de la Colombie Britannique, soit maintenant présentée avec instance au gouvernement de la Puissance pour être prise en considération sans retard et d'une manière favorable, chaque province se réservant le droit de soumettre maintenant au dit gouvernement des mémoires par écrit concernant toutes réclamations qu'elle pourrait avoir pour des montants plus élevés que ceux qui sont définis dans les dites résolutions, en pour des considérations ou reconnaissances additionnelles.



Le recensement que la population réelle est plus considérable ; et, dès lors, ces paiements annuels devront être réglés par le chiffre de la population ainsi établi.

"Il a été aussi unanimement résolu.— Que l'honorable M. Gouin, premier ministre de la province de Québec, et l'honorable M. Whitney, premier ministre de la province d'Ontario, forment un comité pour soumettre les présentes résolutions au gouvernement de la Puissance du Canada.

L'hon. M. Gouin explique ensuite le cas de l'hon. M. LeBlanc, premier ministre de la Colombie Anglaise, qui a demandé des clauses exceptionnelles pour sa province.

Ces résolutions furent soumises à Sir Wilfrid Laurier. Voici la réponse que le premier ministre du Canada fit aux représentants des provinces, à la dernière séance de la conférence, le 13 octobre. Cette réponse est extraite du rapport officiel que le gouvernement fédéral est à préparer sur cette question.

"Le Très honorable Sir Wilfrid Laurier a annoncé que le gouvernement de la Puissance en était venu à la conclusion d'accepter les résolutions énonçant les vœux de la conférence interprovinciale, soumises par l'hon. M. Gouin, le 10 octobre 1902, à l'exception de cette partie de la première résolution où il est question d'une augmentation de subvention pour couvrir les frais de l'administration de la justice, en matière criminelle, et à l'exception aussi de la proposition de faire mettre de nouveau le Parlement du Canada à un projet de loi pourvoyant au paiement des augmentations des subventions et des allocations, en attendant que l'amendement nécessaire fut fait à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, deux points auxquels ils n'étaient pas en mesure d'acquiescer. Ces exceptions faites, les résolutions sont en substance les mêmes que la conférence de Québec de 1887.

"Le premier ministre a ajouté que son gouvernement désirait appuyer auprès de la conférence sur le fait que ces résolutions de 1887 n'avaient jamais été préparées et considérées avec grand soin.

"Et tous deux sont d'opinion que l'on ne devrait pas se départir de termes dont on s'est servi à cette époque. Ces résolutions se lisent comme suit :

"Que cette conférence est d'opinion qu'on peut trouver la base d'un règlement final et inaltérable des montants payables annuellement par la puissance aux différentes provinces pour leurs fins locales et le maintien de leurs gouvernements et de leurs Législatures, dans la proposition qui suit :

"A. Au lieu des montants actuellement payés, les sommes qui seront désormais payées annuellement par le Canada pour le maintien de leurs gouvernements et de leurs Législatures devraient être payées d'après la population et comme suit :

(a) Quand la population est moindre de 150,000. . . \$100,000
(b) Quand la population est de 150,000 mais n'exécède pas 200,000. . . \$150,000
(c) Quand la population est de 200,000 mais n'exécède pas 400,000. . . \$180,000
(d) Quand la population est de 400,000, mais n'exécède pas 800,000. . . \$170,000
(e) Quand la population est de 800,000, mais n'exécède pas 1,500,000. . . \$220,000
(f) Quand la population est de 1,500,000 et au delà. . . \$240,000

"B. Au lieu de la somme annuelle actuellement accordée, la somme annuelle payable à l'avenir sera au taux de 10 cents par tête de la population de la province, telle que constatée de temps à autre par le dernier recensement décennal.

"Nous étions fiers de ce que nous avions obtenu pour notre province, dit l'hon. M. Gouin. Nous recueillons en fin de fruit de nos démarches persévérantes.

"Au siège de Vicksburg, une dame demanda un jour au général Grant combien de temps il resterait à faire ce siège. Le général Grant lui répondit : "Je l'ignore. Peut-être un jour, peut-être une semaine, peut-être un an, peut-être cinq ans. Une chose certaine, c'est que je ne partirai pas tant que je n'aurai pas pris la ville."

"Ce qui prouve que la persévérance et le dévouement continuel à une bonne cause amène infailliblement le succès de cette cause.

"Nous recevons annuellement du gouvernement fédéral \$509,865 de plus que nous ne recevions jusqu'à présent.

"Il est aussi unanimement résolu.— Que la sous-section (C) de la résolution No 1 adoptée à la conférence tenue à Québec, en décembre 1902, soit amendée de façon à se lire comme suit :

"(C) Le chiffre de la population tel qu'établi par le dernier recensement décennal devra servir de base du paiement, excepté en ce qui concerne la Colombie Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; et, pour ces quatre provinces, la population qui sera prise pour base sera celle sur laquelle, en vertu des divers statuts à cette fin, sont fixés les paiements annuels qui sont actuellement faits par la Puissance à ces provinces respectivement, jusqu'à ce qu'il soit établi par

"Cette somme peut valoir la moitié de l'intérêt sur notre dette. Il est à espérer qu'avec le mouvement de la population, le subside fédéral suffira à payer l'intérêt complet sur notre dette.

"Nous ne voulons pas nous attribuer tout le mérite de ce succès. Et nous devons remercier cordialement ceux qui, avant nous, ont travaillé pour le succès de la même cause.

"Si nous arrivons, dans notre carrière, de faire des fautes, nous demandons à ceux qui viendront après nous de se montrer indulgents et de nous pardonner, car il me semble que nous avons prouvé à notre province que nous avons su l'aider."

Des applaudissements prolongés ont été émis dans la salle, lorsque l'hon. M. Gouin a repris son siège.

M. LeBlanc se leva pour demander des explications sur certains chiffres relatifs à cette question. Le Premier Ministre lui donna les renseignements nécessaires et le député de Laval se déclara satisfait.

M. Tellier félicita d'une manière très cordiale l'honorable Monsieur Gouin. C'est lui qui a secondé la motion de l'hon. premier ministre, demandant une nouvelle conférence des provinces. Il est heureux de voir le travail accompli.

"La chose est maintenant entre les mains du gouvernement fédéral, dit M. Tellier. J'espère pouvoir voir le fédéralisme se rétablir et l'ai fait pour le gouvernement de cette province."

M. LeBlanc demanda encore des renseignements. "S'est-on occupé de savoir si les réclamations des provinces ne seraient pas contestées par le Pouvoir Impérial."

M. Gouin répondit que la question avait été immédiatement soumise au Gouvernement Impérial et qu'on attendait la réponse.

M. LeBlanc parla assez longuement, de la question de l'acise. Il s'informa si la conférence avait demandé que le revenu de l'acise soit remis aux Provinces.

L'hon. Premier Ministre répondit qu'il n'en avait pas été question vu qu'il considérait la chose impossible.

La discussion de l'importante position fut terminée.

Les deux avis de motions suivants, de M. Tellier, furent adoptés. Ordre de la Chambre. — Etat détaillé de toutes les ventes, locations ou concessions, à un titre quelconque, de chutes ou pouvoirs hydrauliques, consenties par le gouvernement de cette province, depuis le 1er janvier 1897 jusqu'au 1er janvier 1907, etc.

Adresse. — Copie de tous documents se rapportant à la construction de la nouvelle annexe du palais de justice de Montréal et d'un état complet et détaillé des dépenses occasionnées à la province par la construction de la dite annexe.

Puis on prit l'ordre du jour: Le bill de M. Roy, (Montmagny). Loi amendement la loi 4 Édouard VII, chapitre 27, pour permettre à quelques étudiants d'obtenir leur second diplôme devant le collège des Médecins et à être élu à une deuxième fois et à être réélu au comité de législation.

Il sera combattu par le collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, qui s'opposent à l'adoption de cette loi.

Un pasteur des billés privés et les billés furent lus une seconde fois et référés au comité des billés privés.

Bill 39. — Loi constituant en corporation la ville de Verdun. — M. MacKenzie.

Bill 36. — Loi constituant en corporation la ville de la Côte des Neiges. — M. LeBlanc.

Bill 35. — Loi constituant en corporation la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce. — M. Daigault.

Bill 46. — Loi refondant et revisant la chartre de la ville de Longueuil. — M. Perrault.

Bill 129. — Loi constituant en corporation "The Canadian Nurses Association". — M. Perrault.

La Chambre fut alors ajournée à aujourd'hui à 3 heures.

LA S. P. C. A. Les élections des officiers de la société hier.

La société protectrice des animaux s'est réunie, au salons du Board of Trade, hier et a choisi les officiers suivants: président, Georges Gillespie; vice-président, Harry Stikeman; secrétaire-trésorier, J. R. Innes; exécutif, J. E. Gaudet, E. Surveyer, D. Forbes Angus, D. J. Angus, G. Campbell, Silas H. Carpenter, J. P. Cleghorn, J. A. Douglas, Hugh Graham, révérend T. Harris, R. T. Henneke, lieutenant-colonel F. C. Henshaw, J. C. Hickson, G. R. Hooper, E. W. Humble, J. H. Joseph, David Law, Dr D. McEachran, Dr Chs McEachran, L. Mel, Spackman, Achévin Macdonald, Molson, A. E. Ogilvie, Alfred Piddington, échevin Stearns, James Torrance, lieutenant colonel E. A. Whitehead.

La section des dames a élu les officiers suivants: présidente, Mme Baumgartner; vice-présidentes, Mmes Colin Campbell et Dunlop; secrétaire, Mme A. Sanderson; trésorière, Mme S. Sanderson; Commission générale: Mmes H. V. Meredith, A. E. Ogilvie, Applegrath, G. W. Cook, Thomas, Charles McEachran, F. L. Hutchinson, H. B. MacDougall, Miles Bramerd, O'Brien, Forget, Davidson, C. Urquhart, Eadie, M. S. Gillespie.

M. Georges Durnford, qui fut pendant vingt et un ans, secrétaire de la société, a démissionné. On transporter les bureaux à 286 rue Saint-Jacques, d'ici au mois d'avril.

Advertisement for Jas. A. Ogilvy & Sons, DERNIER JOUR de la VENTE DES MANTEAUX. Samedi verra se clore notre vente de trois jours, vente fructueuse même au delà de nos espérances. Manteaux doublés en fourrure pour dames, tissu de la meilleure qualité, admirablement bien confectionnés, collet non en fourrure, nouveaux styles de la saison, six seulement. Se vendant régulièrement \$50.00 chacun. Samedi, à écoulé à \$35.00 net. Seulement deux manteaux en magnifique mouton de Perse, avec luxueux collet en vison, valant \$250.00. Pour \$175.00 net.

Advertisement for Ogilvy, ANGLES STE CATHERINE ET DE LA MONTAGNE. 39c la Verge pour de Belles Etoffes à Robes. Parmi une telle variété de tissus que nous offrons pour cette vente d'écoulement de deux jours il faut que vous choisissiez votre étoffe à robes favorite, à un prix que vous ne pouvez trouver ailleurs et dans aucun autre temps. Achetez vos toilettes de printemps maintenant pour épargner beaucoup de dollars sur le coût, 3,500 verges des meilleures étoffes à robes valant régulièrement 65c et \$1.00 la verge. Vendredi et samedi seulement, la 39c verge. DE PLUS 10c P.C. D'ESCOMPTE AU COMPTANT.

Advertisement for Cognacs Jockey Club. LE CHEF BENOTT reçoit deux lettres qui vengent la brigade des pompiers de certaines critiques. Le chef Benott vient de recevoir la lettre suivante qui démontre que les critiques récemment faites de l'efficacité de notre brigade ne sont pas goûtées par tout le monde. Cher monsieur, Il est honteux qu'au lieu de louer les pompiers on blâme. Je n'ai aucun parent dans la brigade et je ne vous connais que comme un citoyen de notre ville, mais je crois que justice devrait être rendue à qui elle est due. La lettre de M. W. P. Downey, publiée par un journal de ce matin est ce que j'appelle une lettre juste. J'ai deux amis qui peuvent témoigner de tout ce que j'avance. CHAS. W. DAVIS, 87 rue LaGauchetière-Ouest. M. E. Cecil Short, 11 rue St. Sacre, député de son comté au chef de la brigade dans laquelle il dit qu'au cours d'une étude spéciale des incendies arrivés en ces dernières années il s'est convaincu que ce n'était pas les pompiers et les appareils qui étaient responsables des incendies que le fait que les édifices ne sont pas protégés par la présence de pompiers et de leur matériel d'extinction. Son expérience est que des incendies, qui avaient éclaté dans des édifices qu'une compagnie n'aurait pas toujours assurés, ont été contrôlés très vite parce que les pompiers avaient été avertis à temps.

Advertisement for L'EGLISE ET LA FRANCE. LE DR J. K. FORAN, D'OTTAWA, DÉFEND VIGOUREUSEMENT NOTRE RELIGION. (Du correspondant régulier de LA PRESSE) Ottawa, 25 — Au cours d'une conférence donnée mercredi soir au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, rue Gloucester, M. le Dr J. K. Foran, secrétaire du bureau des Officiers en loi de la Chambre des Communes, a fait une belle improvisation au sujet du conflit entre le gouvernement de la France et le clergé catholique romain. M. Foran faisait une causerie sur la musique, les divers instruments de musique des différentes nations sous divers aspects. Il entrebâta ses admirateurs du chapitre de la musique admirable créée par les moines au moyen de leur psalter, à l'époque de Henri VIII, d'Elizabeth et de Cromwell, alors que les monastères furent dévastés en France, et la musique des moines détruite. Le conférencier ouvrit une parenthèse, et sous l'influence d'une inspiration spontanée de patriotisme et de sincérité, il fit le tableau suivant de la situation religieuse en France: "Mais, pourquoi serions-nous surpris de tant de barbarie dans les siècles passés? Aujourd'hui à l'aurore du vingtième siècle lequel devrait occuper la plus haute position dans l'histoire des nations et de leur civilisation, ne voit-on pas un gouvernement situé au cœur même de l'Europe civilisée, mettre en pratique les coutumes barbares du moyen-âge. Le gouvernement français ne veut-il pas pousser l'audace jusqu'au point d'enlever le nom de Dieu sur sa monnaie, et le remplacer par ces mots: liberté, égalité et fraternité. En ce moment, ces mots sont interprétés par la providence comme synonymes des mots: Mané, Théel, Phares (Compter, peser et diviser) que Balthazar avait inscrits en caractères flamboyants au banquet qu'il donna le soir de son triomphe, la veille même de sa destruction. "Je ne suis pas au nombre de ceux qui ont perdu confiance dans la France; je l'aime, je la respecte, et je trouve trop de gloires dans son histoire pour craindre pour son avenir. Le germe de la vérité est trop profondément enraciné dans le sol de la France pour en être arraché; les neiges disparaîtront avec cet hiver rigoureux rempli de regrets et d'amertumes, et le gai printemps verra renaître et fleurir le germe du catholicisme en France, le plus bel ornement désirable pour l'année des filles de l'Eglise." Le conférencier conclut en disant que l'Eglise reverra en France les beaux jours d'antan, et qu'elle trompera, en dépit de ses ennemis.

Advertisement for LA TEMPÊTE DANS L'OUEST. L'exceptionnelle rigueur de la température et du froid, dans l'ouest canadien, a complètement désorganisé le service des trains. Depuis trois jours, pas un seul train transcontinental n'est entré en gare, aux bureaux du Pacifique, on assure que les dépêches arrivées hier annonçaient que la tempête de grêle, dans le district du lac Supérieur, était la plus terrible dont on ait souvenir. Le train qui dévalait près de la rivière aux Anglais, entre Winnipeg et Fort William, vendredi, a été remis sur la voie. Personne n'a été blessé. Un accident arrivé, à un train de marchandises lundi, près de Sunshine, a retardé les communications à l'ouest de Port Arthur. Un train s'éleva dans un ravin. En trois jours, on le reconstruisit. A Port Arthur, il n'y a pas eu de train en gare depuis samedi. Un train à été incendié près de White River. Au Manitoba, dans la Saskatchewan, la disette de charbon s'aggrave encore les méfaits de la tempête. Dans le district de Frank, il n'y a pas assez de charbon pour vingt-quatre heures, dit M. Jamieson, surintendant de la division M. Wm. Whyte, second vice-président, disant, hier, que la situation s'améliorait un peu dans l'Ouest. C'est en février, généralement, que les grandes tempêtes se produisent; elles suivent presque toujours un hiver peu rigoureux. La neige est tellement abondante qu'on a tout lieu de croire que le froid s'adoucira.

Advertisement for L'INCIDENT SWETTENHAM. LE GOUVERNEUR ECRIT UNE SECONDE LETTRE A L'AMIRAL DAVIS. Kingston, 25 — Le gouverneur Swettenham a écrit à l'amiral Davis une autre lettre dans laquelle il le remercie de son aide. Il lui exprime de plus son regret de ce que ses scrupules ne lui permettent pas d'accepter d'autres secours, et il termine en disant qu'il espère revoir bientôt l'amiral afin de recevoir avec tous les honneurs dus à son rang. Le gouverneur a également adressé des remerciements à la France, au Danemark et à la république d'Hayti. Jusqu'ici, plus de 500 morts ont été inhumés ou incinérés.

Advertisement for LE MARCHONIGRAPHÉ POUR LE "MONTCALM". Québec, 25 — On installe le marchonigraphe sur le "Montcalm", navire du gouvernement. L'appareil sera prêt pour le départ de l'expédition des Sept-Îles, en février prochain.

Advertisement for LE GAZ GELE. Hamilton, Ont., 25 — A onze heures hier matin, le gaz d'éclairage et de chauffage a gelé. Deux clients et des centaines de familles ont dû manger froid. Aux bureaux de la compagnie on croit que le gaz manquera trois ou quatre jours.

Advertisement for Danderine. Danderine est si Puissant, si Fortifiant. A Fait Croître les Cheveux de Melle WILSON ET NOUS POUVONS LE PROUVER. MAINTENANT chez tous les pharmaciens, dans trois grandeurs, 25c, 50c, et \$1.00 la bouteille. GRATIS. Pour montrer l'action rapide de Danderine, nous enverrons gratuitement par le retour du courrier, une grosse bouteille échantillon à tous ceux qui enverront cette annonce à la Knowlton Danderine Co., Chicago, avec leur nom et adresse et dix cents en plus en argent ou en timbres afin de couvrir les frais postaux. Vendue et Garantie par The Lyman Bros & Co., Limited, Distributeurs en Gros, Toronto.

LA FAMEUSE AFFAIRE DE RAWDON

Suite de la première page. Joliette, 21 janvier 1907. Joseph-Alfred, évêque de Joliette.

Parmi les laïques qui ont joint la requête, nous relevons les noms de MM. Odilon Goulet, maire de St-Jacques de l'Acadie; Aléide Richard, maire de St-Liguori; L. E. Dugas, ancien député; Prisque Mailhot, maire de St-Julienne; J. O. Landry, marchand; Dr. Smiley, le notaire J. B. Treffe Richard, Horace Hartley, Wm. Barrie, Peter S. Kelly, Alf. Forest, J. F. Pierson, W. J. Palmer, E. X. Fanley, Arthur Plante, Albert Gervais, A. Fontaine, inspecteur d'écoles; E. G. Courteau, le notaire Marion, de St-Jacques; le Dr J. O. Beaudry, Euclide Dugas, L. B. Fontaine, N. Gill, J. O. E. Forest, Isidore Barrette, Emile Grenier, Jos. Sylvestre, avocat; G. Lambert, Dr Ernest Gauthier.

LETRE DE M. L'ABBE Z. E. PICOTTE

Montréal, 25 janvier 1907. Le signataire de la lettre ci-dessus est le frère de M. l'abbé Picotte, prêtre lui-même qui exerce le ministère à Lavallière avec son frère, comme vicaire.

Monsieur le Rédacteur de "La Presse", Montréal.

Monsieur,

Le "Canada" de ce matin maintient ses assertions au sujet des prétendues paroles de l'abbé G. A. Picotte, curé de Lavallière, sur l'école anglaise projetée de Rawdon. Je n'étais pas à Québec lors de l'entrevue des messieurs de la législature et des messieurs prêtres mis en cause. Mais comme leur démarche à Québec a été suggérée par votre serviteur, je sais qu'ils sont leurs intentions. Si le curé de Lavallière a réellement prononcé ces paroles de "non sectarisme school" ce dont je doute fort, parce qu'il en connaît le sens et connaît parfaitement l'anglais, il a entendu par là que les enfants protestants qui fréquenteraient l'Académie anglaise de Rawdon, ne seraient pas inquiétés dans leurs croyances religieuses, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas fait de prosélytisme, pas plus que l'on en fait d'ailleurs au Mont-Saint-Louis, ni dans aucune autre institution de la province. B. A. toujours été compris que cette académie serait sous le contrôle de religieux, et l'on insiste pour que la pension et l'instruction soient données, au sein même de l'académie, pour enlever aux enfants catholiques tout danger de perversion au dehors.

En vous priant de publier ces lignes et de vous en remerciant d'avance, je demeure, monsieur, votre tout obéissant,

(Signé) Z. E. PICOTTE, Ptre.

EUCHRE DU CLUB DE CHASSE A COURRE

Le Club de Chasse à Courre Canadien a donné mercredi un parti de euchre qui obtenu un éclatant succès.

La fête eut lieu au chalet du club, sur le versant de la montagne, et cent cinquante personnes environ y ont pris part.

L'édifice avait été décoré pour l'occasion avec un goût exquis. La circonstance avait été guirlandes de verdure et festons, drapeaux de toutes les nations, etc. Les toilettes des dames étaient ravissantes.

L'euchre fut très animé. Huit jolis prix furent distribués aux vainqueurs.

A minuit, un splendide réveillon fut servi aux invités après quoi l'on dansa avec ardeur jusqu'aux petites heures.

M. J. O. Turgeon, maître d'équipage, a fait les honneurs du club avec un tact exquis.

Les organisateurs de la fête, ont M. Turgeon, sont MM. Tanguay, Pinette et Hamon.

AU COMITE DES CHEMINS DE FER

Ottawa, 25 — Une partie de la séance du comité des chemins de fer et canaux a été consacrée à un débat mouvementé entre les députés de l'ouest sur un bill de la compagnie du chemin de fer Qu'Appelle, Long Lake et Saskatchewan, demandant certains privilèges. Les uns voulaient introduire dans le bill un article obligeant la compagnie à ne pas charger plus de trois cents le mille pour le transport des passagers, mais le ministre des chemins de fer fit pencher la balance du côté des promoteurs du bill en déclarant que cette question des taux sur les chemins de fer est du ressort de la commission des chemins de fer. La compagnie ne fait que demander quelques amendements à sa charte afin de permettre à ceux qui en ont obtenu le contrôle d'exploiter cette ligne sur des bases plus solides. La majorité du comité décida que ce serait créer un mauvais précédent que d'imposer une restriction à une compagnie, alors que les autres n'y sont pas soumises.

BIENVENUE A M. LE JUGE ROBOUDOUX

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sainte-Scholastique, 25 — A l'ouverture du terme de la Cour Supérieure, lundi dernier, les membres du Barreau du district de Terrebonne, ont présenté une adresse de bienvenue à M. le juge Robidou, qui prôlait pour la première fois le terme de la Cour Supérieure dans le district. L'honorable M. Mathieu, le doyen, s'est fait l'interprète de ses confrères présents avec beaucoup de tact et de délicatesse.

M. Jos. Grignon, protonotaire, au nom des officiers de la cour, s'est aussi joint à l'honorable M. Mathieu. M. Robidou remercia les avocats de leurs bons souhaits et de leur accueil sympathique, disant combien il était heureux de venir séjourner dans ce district.

Parmi les avocats présents, il y avait l'honorable M. Mathieu, C.R., R. P. de Laronde; W. B. Nantel, Camille Demartigny, J. A. C. Ethier, M.P.; J. D. Leduc, R.R. Thibaut, Rinfret, G. J. de la Cour, Donat Lalonde, A. Pilon, MM. Emard, Tucker, Duff et autres.

LE PAPE EST SATISFAIT

Rome, 25 — La chute du cabinet espagnol est acceptée avec satisfaction par le Vatican, on l'on comprend que le retour au pouvoir des conservateurs signifierait l'abandon du mouvement ant-cléricale en Espagne.

M. EUGENE DION

SES AMIS LUI FONT UNE BELLE DEMONSTRATION, A SON CHATEAU.

Les amis de M. Eugène Dion, autre fois du Cécil, rue Saint-Gabriel, maintenant propriétaire du Château Dion, à Joliette, lui ont fait ces jours-ci une démonstration inoubliable. Il y aura bientôt trois mois que M. Dion est directeur du Château et sa popularité est déjà répandue dans toute la région; c'était pour lui prouver l'estime dans lequel il est tenu, que l'on se réunissait l'autre jour pour le fêter.



M. J. Eugène Dion.

On lui présente un superbe service en verre taillé, albâtre et argent, une pipe montée en or; à Madame Dion, on remet un riche chapelet de perle monté en or.

M. et Mme Dion, il va sans dire, ont été très émus et se sont montrés tout à fait charmés de cette manifestation sympathique. Ils ont en outre le tact qu'on leur connaît les honneurs de leur maison.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

Assistants à la fête: MM. J. A. Dubois, M.P., Alb. Gervais, propriétaire de l'Étoile du Nord; James Clifford, Paul Neveu, E. J. Connors, A. Gendreau, J. E. Rouleau, P. A. Barrette, J. Geo. Chevalier, P. P. Chabonnet, N. E. Constantin, J. P. Magher, W. Pouliot, Chs de Lamardière, J. A. LaChapelle, Jos. Leblanc, A. Durand, J. J. Saunier, Victor Thibaudeau, J. A. Guilbault, Geo. L. Desautels, J. B. Perrault, J. E. Perrault, B. Sylvestre, E. Bolduc, J. H. Fleury, O. Perrault, J. A. Renaud, Jules Coffin, M. Finley, Geo. Desroches, J. J. Robitaille, J. J. Sheppard, J. C. M. Couture, Jos. Labrèche, E. S. Piché, J. Rivest, J. A. Guilbault, S. Boulet, A. Guilbault, A. Lapiere, J. E. Lalonde, M. Marquis, Alex. Bonin, M. Drapeau, Mesdemoiselles Champagne, M. Lavigne, Rivet, Malvina Lavigne, A. Châtelet, Mme Morin.

PAR MARCOUITE PIERRE

4353 Avenue Montrose, Westmount. Vente de Jolis Meubles de Ménage, Magnifique Piano, Tapis, Livres, etc.

Nous avons reçu ordre de vendre à la suite adresse, partant de l'avenue Argyll, LUNDI MATIN, 25 JANVIER.

Composé de: 1. Grand piano à queue Grand, en parfait état, ayant coûté \$300 tout récemment, tapis Axminster, cabinet de salon, secrétaire, bureau, table, chaises et fauteuils de dessin, aquarelles et peintures à l'huile, rideaux et portières, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit de plume, service de chambre, garde-robe, bureau de toilette de messieurs, table de billard, vases, ornements, horloges de maîtres de cheminée, etc., buffet en chêne, table à manger et chaises à siège en cuir pour salle à manger, armoire, service à thé et à café, couverts, etc., couchettes en fer et sommiers, matelas en crin, lit

DANS LA DIVISION SAINT-ANTOINE

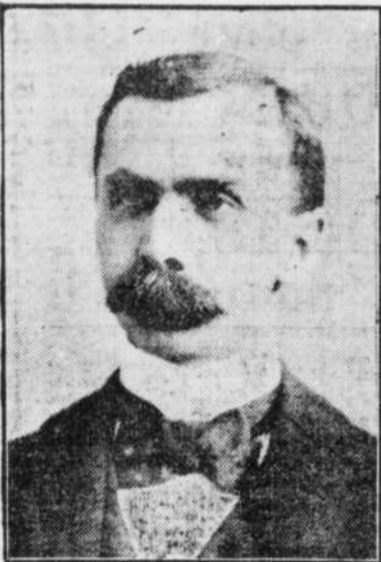
M. C. E. Gault est élu par 969 voix de majorité sur M. P. Ryan.

LES DISCOURS

Les deux candidats adressent la parole dans leurs comités respectifs — M. P. C. Ryan se plaint d'avoir été victime

DE LA TRAHISON

M. C. Ernest Gault, candidat conservateur dans la division Saint-Antoine, a été élu hier, par une majorité de 969 voix sur M. P. C. Ryan, son adversaire. Cette élection, comme on le sait, avait été rendue nécessaire par la mort de l'échevin Carter, député à l'Assemblée Législative.



M. C. E. Gault, élu hier dans la division Saint-Antoine.

les quartiers Saint-Georges et Saint-André, 655 dans le premier et 460 dans le second. M. Ryan a pris la majorité dans Saint-Joseph.

Voici le résultat par poll.

QUARTIER SAINT-JOSEPH

Poll No.	Gault, Ryan	Ryan
1-346 rue St Jacques.	29	17
2-376 rue St Jacques.	14	31
3-455 rue St Jacques.	10	19
4-14 rue Windsor.	14	18
5-182 rue St Antoine.	22	24
6-81 rue de la Montagne.	6	13
7-104 rue des Inspecteurs.	18	38
8-587 rue Notre-Dame.	14	24
9-215 Aqueduc.	16	30
10-280 Aqueduc.	36	26
11-168 Aqueduc.	30	24
12-37 Laisignan.	15	14
13-64 Laisignan.	5	14
14-208 St Antoine.	22	27
15-985 St James.	26	27
16-307 Richmond.	12	25
17-181 St Martin.	17	20
18-361 Seigneurs.	25	24
19-301 Seigneurs.	9	20
20-1025 St Jacques.	26	16
21-103 Chatham.	14	24
22-065 Notre-Dame Ouest.	26	23
23-98 Chatham.	31	35
24-1097 St Jacques.	18	25
25-1135 St Jacques.	9	17
26-503 Albert.	12	24
27-107 Workman.	6	22
28-108 Delisle.	6	18
29-1210 St Jacques.	11	8
30-2a Quesnel.	18	19
31-75 Dominion.	38	19
Total.	556	682

Majorité pour M. Ryan, 128

QUARTIER SAINT-ANDRE

632-367 St Antoine.	48	36
33-345 St Antoine.	34	33
34-467 St Antoine.	19	16
65-766 Dorchester.	22	4
36-1011 Dorchester.	29	9
37-15 Hope avenue.	11	3
38-806 Ste Catherine.	34	4
39-724 Ste Catherine.	49	8
40-175 St Antoine.	51	10
41-214 de la Montagne.	76	8
42-447 Guy.	41	15
43-482 Guy.	50	7
44-Tower avenue.	40	10
45-109 Tupper.	26	5
46-1001 Ste Catherine.	27	11
Total.	622	182

Majorité pour M. Gault, 440

QUARTIER ST GEORGE

48-52a Victoria square.	30	12
49-4 Beaver Hall.	23	15
50-49 St Antoine.	21	15
51-119 St Antoine.	22	15
52-596 Dorchester.	16	7
53-61 Osborne.	62	12
54-Ste Genevieve.	35	12
55-27 Brunswick.	26	4
56-47 University.	30	4
57-38 Cathcart.	41	7
58-41 Metcalfe.	43	7
59-56 Victoria.	37	12
60-363 Artime.	27	9
61-51 Berthelet.	37	13
62-11 Burnside.	39	4
63-56 Aytmer.	55	7
64-91 Aytmer.	63	10
65-64 McGill College.	47	8
66-1 Underhill place.	73	6
67-473 Ste Catherine.	67	6
68-569 Ste Catherine.	66	5
Total.	840	185

Majorité pour M. Gault, 655

Grand total:

Gault.	2,018
Ryan.	1,049

Majorité pour M. Gault, 969

M. C. E. Gault a reçu les rapports a son comité central, qui était envahi par une foule de personnes, à cinq heures. Les premiers rapports furent reçus en silence; ils donnaient une majorité à M. Ryan; mais ils furent plus encourageants quand les nouvelles commencèrent à arriver du quartier Saint-Georges. Le résultat définitif fut annoncé par M. F. Jones, au milieu des applaudissements.

Dans un bref discours, M. Gault dit qu'il voyait plutôt, dans son élection, le triomphe d'un homme d'affaires. Du fond du coeur, il remercie les libéraux qui ont aidé à son élection. S'il fait des erreurs à Québec, ses amis devront être indulgents, car il sera toujours sincère. "L'élection qui vient de se terminer, dit M. Gault, a été honnêtement conduite. Il est sûr que ce sera un exemple pour les autres comités. Il remercie cordialement ses amis du travail qu'ils ont fait et spécialement MM. les échevins Nault et Lapointe, et les

L'Argent Parlera

Durant Notre

Vente de Janvier

Outre les escomptes de 20 à 50 pour cent sur nos Assortiments de Salons, Boudoir, Salle à manger, Chambre à coucher, Tapis, Pèlerins, Rideaux, Portières et articles de fantaisie, nous donnerons un

ESCOMPTE SPECIAL de

5% sur achat au-dessus de \$100.00
6% sur achat au-dessus de \$200.00
7% sur achat au-dessus de \$300.00
8% sur achat au-dessus de \$400.00
9% sur achat au-dessus de \$500.00

Ainsi de suite jusqu'à \$1,000.00

Toute marchandise achetée est payée devant cette vente avec emmagasinée et assurée jusqu'au besoin, soit pour argent comptant ou à crédit. Venez nous voir, nous sommes certains que vous épargnez beaucoup de temps et d'argent.

F. Lapointe,

625 Rue Ste Catherine Est
Angle Montcalm.
Magasin fermé à 6 heures excepté les lundis et samedis à 10 heures p.m.

membres de l'Union conservatrice. d'autres discours ont été prononcés par M. F. Curran, B. Tansey, Campbell Lane, M. Loranger et autres. Il y a eu également réunion au comité de M. Ryan. Plusieurs discours ont été prononcés. Le premier orateur a été M. P. R. du Tremblay avocat, qui dit que le résultat n'a pas lieu de surprendre. M. Ryan a été assis à ses propres ressources et il lutta dans un château-fort conservateur. Dans ses remarques, M. Ryan dit que c'est une défaite personnelle qu'il faut voir dans le résultat et non une condamnation de la politique du gouvernement Gouin. Il n'en continuera pas moins à défendre ce dernier. M. Ryan se plaint d'avoir été trahi par une foule d'électeurs sur l'appui desquels il était en droit de compter; il défend énergiquement M. Malone des attaques dirigées contre lui. Plusieurs autres discours ont été prononcés.

MORT DU FRERE D'ETIENNE PARENT

Un patriote nonagénaire qui disparaît de Roberval.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Roberval, 25 — Comme "La Presse" l'a déjà brièvement annoncé, la mort vient de frapper, à l'âge de 90 ans et deux mois, un des plus anciens cultivateurs de cette paroisse, M. Jean-Baptiste Parent. Son service et sa sépulture ont eu lieu, samedi dernier, à l'église de Notre-Dame du Lac Saint-Jean. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient fait un devoir d'aller con-



Feu Jean-Baptiste Parent, frère de feu Etienne Parent, qui vient de mourir à Roberval.

d'être au cimetière, le regrette défunt. Jean-Baptiste Parent était né à Beauport en 1816. Il laissa cet endroit en 1865 pour venir s'établir à Roberval où il résida jusqu'à sa mort. Il était patriote dans toute la force de ce mot. A Roberval, il a occupé successivement les charges de marguillier, commissaire, conseiller, maire, etc. Avant l'établissement d'une cour de magistrat, c'est lui qui administrait la justice ici. M. Jean-Baptiste Parent était le frère de feu Etienne Parent, le fondateur du "Canadien".

JAMBE FRACTUREE

(Du correspondant régulier de "La Presse") Sorel, 25 — M. Wm Charland a été victime d'un pénible accident. En passant sur un trottoir recouvert d'une couche de glace vive, rue du Nord, il a fait une chute et s'est fracturé la jambe gauche. M. Charland a été transporté chez lui où un médecin a réduit la fracture.

FRACTURE DE LA JAMBE

A 12 heures 10, hier, la voiture d'ambulances de l'hôpital Notre-Dame a été appelée à l'angle des rues Saint-Paul et Bezi, pour y recueillir un nommé John Guy qui s'était fracturé une jambe. Guy qui est âgé de 24 ans demeure au No 43 de la rue Saint-Alphonse.

Les Magasins de Chaussures les plus progressifs du Canada. :: :: ::

La Vente à Prix Réduits de Janvier

Satisfaction Garantie ou argent remis.

Ne vous fait pas épargner que quelques cents sur quelque chose dont vous n'avez pas absolument besoin, mais des dollars sur des marchandises dont vous avez besoin tous les jours.

CHAUSSURES AMERICAINES DE QUALITE SUPERIEURE, POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, TOUTES A ECOULER.—NOUS N'Y SOMMES PAS FORCES, C'EST VRAI, MAIS LES AFFAIRES CONSIDERABLES QUE NOUS FAISONS NOUS ENCOURAGEANT A NOUS PREPARER POUR LA NOUVELLE SAISON, ET A VOUS OFFRIR LA PLUS GRANDE CHANCE DE L'ANNEE DE VOUS CHAUSSER A BON MARCHÉ.

OFFRES SPECIALES POUR DEMAIN

BOTTINES DE MESSIEURS BOTTINES DE DAMES BOTTINES DE DAMES BOTTINES DE DAMES

Bottines de messieurs, en chevreau verni et en cuir bronze, styles Blucher et à boutons. Prix régulier \$6.00, pour

3.85

Elegantes, formes américaines les plus nouvelles, tous les styles et tous les cuirs. Valant \$5.00 et \$6.00, pour

3.65

En cuir verni et en chevreau vici, style Blucher, à lacets et à boutons. Prix régulier \$4.00 et \$5.00, pour

3.35

Tous les styles et tous les cuirs, styles Blucher et à boutons. Prix réguliers \$3.50 et \$4.00, pour

2.90

Bottines de Messieurs de messieurs, en chevreau verni et en cuir bronze, styles Blucher et à boutons. Prix régulier \$5.00, pour

3.35

BOTTINES DE DAMES En cuir verni, en chevreau vici et en cuir bronze, styles Blucher ou à boutons. Prix régulier \$3.50, pour

2.40

Pantoufles et Souliers de Soirée. En une douzaine de différentes nuances, en soie, en satin et en chevreau, talons cubains et Louis XV, perlés, à lanières ou à boucles. Prix régulier \$5.00 pour

2.65

BOTTINES DE GARÇONNETS En Veau Box et en Chevreau vici, tous les styles, excellentes valeurs au prix régulier de \$2.50, à écouler à

1.65

Bottines de Messieurs Bottines de messieurs, en veau box, styles Blucher et à lacets, très élégantes et de toilette. Prix régulier \$4.00, pour

2.95

BOTTINES HANAN Ecoulement de toutes les bottines Hanan & Son, de tous les styles et valant jusqu'à \$10.00 la paire, pour

5.45

Souliers et Pantoufles de Maison pour Dames Pantoufles de fantaisie et souliers de maison en soie noire piquée et de fantaisie, valant \$1.50, \$2.00 et \$2.50, pour

49c

Bottines de Fillettes Tous les cuirs, très jolis styles, un grand choix et de plus grandes occasions encore. Prix réguliers \$1.50 et \$2.00, pour

95c

Claques chaudement doublées pour garçonnets. Points : 1 à 5. Valant régulièrement 85c Pour

59c

Bottines de Messieurs Bottines de messieurs, en cuir bronze, styles Blucher et à boutons, points 4 1/2 à 7 1/2, bouts pointus, forme "Seving" Prix réguliers \$3.50 et \$4.00, pour

2.40

Pardessus en drap, montant haut, à boutons ou à lacets, doublés en laine, pour dames. Points 2 1/2 à 8. Valeur régulière \$3.00, pour

1.65

Jambières de couleur, en velours, velours à cotes et en Jersey, pour enfants, valant régulièrement \$2.00, pour

1.19

Claques chaudement doublées pour jeunes gens, valant régulièrement 75c. Points 10 à 13. Pour

49c

BOTTINES DE HOCKEY Chaussures pour hommes, dames et garçonnets; pas toutes les grandeurs. Rég. \$2.50 et \$3.00 pour

1.35

Mocassins à raquettes pour hommes, tous les points, valant régulièrement \$1.25, pour

59c

Claques chaudement doublées, pour demoiselles. Points : 11 à 2. Valeur régulière 75c, pour.....

49c

Nous avons une ligne considérable de la plus belle confection. Toutes des valeurs spéciales durant cette vente.

35c

Mocassins à raquettes pour dames, tous les points, valant régulièrement \$1.00 pour

48c

Claques pour hommes, tous les points, valant régulièrement \$1.00 pour

75c

Claques chaudement doublées, pour enfants. Points 6 à 10 1/2. Valeur régulière 75c, pour.....

39c

Pantoufles tan pour hommes. Régulier \$2 et \$2.50

95c

Claques de demoiselles, points 11 à 2, valant régulièrement 60c, pour.....

35c

Claques d'enfants, points 3 à 10 1/2, valant régulièrement 55c, pour.....

25c

Pantoufles de soirée en chevreau verni, chevreau noir, suède et satin, toutes les plus nouvelles nuances, noir, gris, rose, brun, bleu pour dames. Rég. \$3.00, \$3.50, \$4

1.85

Ordres par la malle, exécutés promptement.

The Boston Shoe Store

Rue Sainte-Catherine Ouest, Angle Mansfield, Montréal.

Le Parlement Fédéral

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 25 — Nous ne sommes pas encore arrivés au carnaval, cependant que de figures riantes nous nous rencontrons dans les couloirs du palais législatif, dans ce milieu d'affaires de choses sérieuses et arides: Le tarif par exemple ou encore, la question de l'inspection des viandes et des conserves alimentaires. Nos parlementaires se réjouissent, parce que l'air est rempli de rumeurs concernant certaines nominations.

Dans une heure ou deux, nous apprendrons la confirmation de la nomination de M. A. Bruneau, député de Richelieu, comme juge de la Cour Supérieure, à Montréal, en remplacement de l'hon. juge Henri Taschereau qui succédera à sir Alexandre Lacoste à la Cour du Banc du Roi. M. Bruneau est un des plus anciens députés de la Cour du Commerce. Il est le troisième sur la liste, sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Brodeur étant ses seniors.

M. Brown partage la troisième place avec M. Brown, de Chateauguay, tous les deux étant entrés au parlement ensemble en 1891. Le député de Québec succéderait à feu le juge M. Madors à St-Hyacinthe, mais la promotion du juge Taschereau à Montréal lui crée une meilleure place sur le banc judiciaire. La position du regretté juge Madors reste vacante, mais pas pour longtemps. Le premier Ministre a lui-même déclaré hier sur le parquet de la chambre que son successeur serait nommé dès cette semaine et dans un avenir qui ne sera pas très éloigné.

Tous ces potins politiques entrent dans le cadre d'une analyse de la journée d'hier, puisqu'ils font le sujet de toutes les conversations. A part ces questions, celles qui ont été discutées sur le parquet de la Chambre peuvent être analysées en peu de mots. La plus grande partie de la séance de l'avant-midi a été occupée par l'adoption, article par article, du projet de loi du ministre de l'Agriculture concernant l'adoption des viandes et des conserves alimentaires. Ce bill doit nous leurrer certainement la teneur a été adoptée après une discussion languissante et ennuyeuse. Les députés de la gauche ont répété qu'ils acceptent le principe, mais contre les pouvoirs accordés dans ce bill au ministre de l'Agriculture, les quels pouvoirs ils déclarent être exorbitants. Le bill fut rapporté à la Chambre par le comité général et adopté en dernière lecture. M. Fisher se leva de la salle des délibérations en se frottant les mains, satisfait de lui-même et du Parlement. La semaine prochaine, il soumettra un autre projet concernant l'encouragement à donner pour l'établissement d'entrepôts frigorifiques.

Hier soir, le ministre des finances a fait de grands progrès avec les ordoules du nouveau tarif douanier. Il a fait adopter une centaine d'articles divers parmi lesquels figurent les sucres, les whiskies et le papier à journal. Les oppositionnistes ont critiqué la politique du gouvernement sur son dernier article, alléguant que l'impôt sur l'importation du papier n'est pas assez élevé, et que nous devrions imposer un impôt sur l'exportation de la pulpe que les Américains fabriquent en Canada pour la transporter chez eux et fabriquer leur papier. Ils ont aussi dénoncé le "Trust" des fabricants de papier en

Canada ajoutant que le gouvernement aurait dû mettre les membres de cette combinaison en prison au lieu de les protéger.

Le ministre des Finances répondit à ces critiques que les alarmistes s'effraient pour rien, peu de choses, car il n'y a pas à craindre la concurrence des Etats-Unis pour le papier à journal, avec le tarif actuel, car le Canada est en mesure de fabriquer assez de papier pour la consommation des deux pays. Quant à jeter les membres des trusts au fond de la mer, c'est plus facile à dire qu'à faire.

Le gouvernement ne peut faire plus que ce qui est permis par le code criminel. Malgré la critique des Borden, des Foster et Consorts aucun des articles qui ont été discutés hier soir n'a été modifié. Aujourd'hui on doit continuer avec la question du tarif mais comme le dit ce matin un vieux parlementaire généralement bien renseigné, il ne sortira rien de particulièrement intéressant de toute cette discussion sur le tarif, excepté le projet de modifier l'impôt sur les brevets de façon à ce qu'on ne soit pas obligé de défigurer certains objets artistiques, tels que des photographies, etc., en mettant sur ces objets toute l'ancienne formule pour attester que ces objets sont brevétés.

M. Porter a présenté un bill modifiant l'acte contre la fraude dans la fourniture de lait aux fromageries, beurries et fabriques de lait condensé. Le proposerait que la loi fédérale sur ce chapitre soit la même que celle d'Ontario.

M. McCarthy, de Simcoe, a renouvelé ses protestations de l'autre jour contre la réception des pétitions pour la présentation de certains bills privés, vu que les délais sont expirés. Le premier ministre, le chef de l'Opposition et le Dr Sprule exprimèrent leur opinion sur l'interprétation de l'article des règlements de la chambre révisant ce point. Le président trancha le différend en donnant raison à M. McCarthy.

Les ministres ont répondu à plusieurs interrogations. Ainsi M. Fisher informa M. Gustave Boyer que le dernier volume français de l'annuaire statistique serait prêt sous peu. M. Brodeur annonça à M. Lefroy que les steamers "Northern Light", "Stanley" et "Minto" ont coûté \$80,766, \$141,133 et \$183,317, respectivement.

A. M. Armstrong le ministre de l'Intérieur répondit que nous n'avons pas d'agents d'immigration en Allemagne et qu'il y a eu récemment un grand nombre de 700 à 2,000 environ par année.

M. Fielding répondit à M. Foster que le troisième et dernier volume du rapport de l'auditeur général sera distribué sous peu.

Les députés de l'île du Prince Édouard ont interrogé le gouvernement au sujet du service de télégraphie sans fil entre l'île et la terre ferme et ils ont obtenu l'assurance que c'est l'intention du gouvernement d'avoir en cette partie du pays un service permanent du système Marconi.

Hier, l'hon. Geo. A. Ross, l'ancien premier ministre d'Ontario, a prononcé son premier discours au sénat. L'ancien chef des libéraux de l'Ouest a démontré qu'il n'a rien perdu de son éloquence. Il a parlé sans être préparé sur une motion du sénateur Davis concernant les terres dans l'Ouest canadien et il fut vivement applaudi.

Une nombreuse déléguation des citoyens du comté de Montmagny est venue rencontrer les membres du cabinet pour discuter diverses questions d'un intérêt général pour ce comté. Les délégués étaient sous la direction de

Opérations Efficaces

Deux lettres reconnaissantes de femmes qui ont évité de sérieuses opérations. — Beaucoup de femmes souffrant comme elles seront intéressées.



Quand un médecin est à une femme souffrant de maladies des organes féminins, qu'une opération est nécessaire, naturellement, elle est effrayée. La seule pensée de la table d'opération et du scalpel, jette la terreur en son âme. Selon l'expression d'une femme, quand son médecin lui dit qu'elle aurait à subir une opération, elle entendit sonner son glas de mort.

Nos hôpitaux sont remplis de femmes qui doivent subir des opérations pour ces maladies. Il est vrai que ces troubles peuvent atténuer un degré où une opération est l'unique ressource, mais ces femmes souffrent de la douleur et de l'effrayante perspective de la table d'opération.

Les témoignages les plus puissants et les plus reconnaissantes viennent de femmes qui ont évité de sérieuses opérations en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Madame Robert Glenn, 431 rue Marie, Ottawa, Ont., dit: "Chère Madame Pinkham: "Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est si universellement et si favorablement connu qu'il n'a pas besoin de recommandation, mais je suis heureuse de me joindre au grand nombre de celles qui parlent en sa faveur. J'ai souffert, pendant plusieurs années, de douleurs atroces, résultant de maladies des organes et les médecins me disaient que je devrais subir une opération, mais je ne voulais point y consentir. J'essayai votre Composé Végétal et je suis trop heureuse de l'avoir fait, car il m'a redonné une santé parfaite, m'épargnant les souffrances d'une opération et les immenses frais qui en seraient résultés. Veuillez accepter mes remerciements reconnaissants et mes vœux les plus sincères."

Mademoiselle Margaret Merkle, 270 3ème rue, Milwaukee, Wis., écrit: "Chère Madame Pinkham: "La perte de mes forces, une extrême nervosité, des douleurs sérieuses dans le corps, des crampes et une grande irritabilité me forcèrent à consulter un médecin. Le médecin, après m'avoir examinée, déclara que le souffrir de maladie des organes et d'ulcération, et me conseilla une opération comme ma seule espérance. Je n'y objectai fortement que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. De fait, jusqu'au moment où le scalpel devint nécessaire pour procurer un soulagement immédiat, ce remède apporte un soulagement certain."

Les maladies des organes féminins progressent continuellement parmi les femmes — et avant qu'elles ne soient à une opération, chaque femme devrait essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et écrire à Madame Pinkham, à Lynn, Mass., pour lui demander conseil.

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a guéri des maladies féminines les plus graves, tous les troubles des organes féminins, inflammation, ulcération, affaiblissement et déplacement, irrégularité, indigestion et prostration nerveuse. Toute femme qui pourrait lire les nombreuses lettres de remerciements, adressées au bureau de Madame Pinkham, serait convaincue de l'efficacité de ses conseils et du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

BLAISE. Demandez conseil à Mme Pinkham — Une femme comprend mieux les maladies des Femmes.

Canada ajoutant que le gouvernement aurait dû mettre les membres de cette combinaison en prison au lieu de les protéger.

Le ministre des Finances répondit à ces critiques que les alarmistes s'effraient pour rien, peu de choses, car il n'y a pas à craindre la concurrence des Etats-Unis pour le papier à journal, avec le tarif actuel, car le Canada est en mesure de fabriquer assez de papier pour la consommation des deux pays. Quant à jeter les membres des trusts au fond de la mer, c'est plus facile à dire qu'à faire.

Le gouvernement ne peut faire plus que ce qui est permis par le code criminel. Malgré la critique des Borden, des Foster et Consorts aucun des articles qui ont été discutés hier soir n'a été modifié. Aujourd'hui on doit continuer avec la question du tarif mais comme le dit ce matin un vieux parlementaire généralement bien renseigné, il ne sortira rien de particulièrement intéressant de toute cette discussion sur le tarif, excepté le projet de modifier l'impôt sur les brevets de façon à ce qu'on ne soit pas obligé de défigurer certains objets artistiques, tels que des photographies, etc., en mettant sur ces objets toute l'ancienne formule pour attester que ces objets sont brevétés.

M. Porter a présenté un bill modifiant l'acte contre la fraude dans la fourniture de lait aux fromageries, beurries et fabriques de lait condensé. Le proposerait que la loi fédérale sur ce chapitre soit la même que celle d'Ontario.

M. McCarthy, de Simcoe, a renouvelé ses protestations de l'autre jour contre la réception des pétitions pour la présentation de certains bills privés, vu que les délais sont expirés. Le premier ministre, le chef de l'Opposition et le Dr Sprule exprimèrent leur opinion sur l'interprétation de l'article des règlements de la chambre révisant ce point. Le président trancha le différend en donnant raison à M. McCarthy.

Les ministres ont répondu à plusieurs interrogations. Ainsi M. Fisher informa M. Gustave Boyer que le dernier volume français de l'annuaire statistique serait prêt sous peu. M. Brodeur annonça à M. Lefroy que les steamers "Northern Light", "Stanley" et "Minto" ont coûté \$80,766, \$141,133 et \$183,317, respectivement.

A. M. Armstrong le ministre de l'Intérieur répondit que nous n'avons pas d'agents d'immigration en Allemagne et qu'il y a eu récemment un grand nombre de 700 à 2,000 environ par année.

M. Fielding répondit à M. Foster que le troisième et dernier volume du rapport de l'auditeur général sera distribué sous peu.

Les députés de l'île du Prince Édouard ont interrogé le gouvernement au sujet du service de télégraphie sans fil entre l'île et la terre ferme et ils ont obtenu l'assurance que c'est l'intention du gouvernement d'avoir en cette partie du pays un service permanent du système Marconi.

ENCORE UNE AUBAINE POIRIER & MARTEL

Ont dit la vérité, et cent piastres sont offertes à celui qui pourra prouver que chaque article acheté à notre vente ne valait pas trois fois le prix vendu.

UNE AUTRE LISTE POUR DEMAIN.

- ÉTOFFE A ROBE pour 11c
- TWEED A HABITS pour 16c
- FLANELLETTE pour 4c
- CHEMISES POUR HOMMES pour 19c
- COLLETS DE FANTAISIE pour 17c
- INDIENNES très larges pour 7c
- CHAUSSONS en Cachemire pur 19c
- JUPONS très bons pour 37c
- MANTEAUX pour \$1.29
- FAUX-COLS pour 14c
- SOIE de toutes couleurs pour 11c
- JUPES DE ROBES pour 99c
- SOUS-VETEMENTS pour 14c
- COLLETS pour hommes pour 2c
- CEINTURES de toutes sortes pour 17c
- MOUCHOIRS en Soie pour 7c
- BAS en Cachemire pour 19c
- COLLERETTES pour \$1.19
- PANTALONS de travail pour 44c
- CHEMISES BLANCHES pour 21c

Enfin des milliers d'occasions incomparables vous sont offertes. 25 commis seront à votre disposition

DEMAIN ET LUNDI.

QUE TOUT LE MONDE SOIT SUR LE PONT.

POIRIER & MARTEL, 915 RUE STE CATHERINE EST

Près du Chemin Papineau.

A SOREL

ELECTION DES OFFICIERS DU CHOEUR DE CHANT — LA CAMPAGNE MUNICIPALE — FETE ANNUELLE, ETC.

Le soir, 25 — A une assemblée spéciale des membres du chœur de chant St. Bernard, les officiers suivants ont été élus: M. Ant. Bernard, président; A. R. Magnan, 1er vice-président; J. Deschamps, 2e vice-président; A. St. Arnaud, secrétaire; Frs. Pontbriand, trésorier; M. E. A. Pepin, A. Beaudet, J. Pratte, N. Robillard, M. Bernard, directeurs; Richard Bernard, organiste; H. Desgrands, maître de chapelle; Germain, directeur artistique.

—L'état financier de la corporation de la cité de Sorel, pour l'année, se terminant le 31 décembre 1906, a été publié et distribué aux contribuables.

—La campagne municipale se poursuit avec ardeur de part et d'autre, et le vote sera le 27. Les élections auront lieu lundi prochain.

—L'ouverture officielle du bazar se fera dimanche, le 27, dans l'après-midi. Les dames patronnesses de cette œuvre de charité ont organisé une série de fêtes et de banquets qui auront lieu durant ce bazar. Le premier banquet sous le patronage des sociétés de bienfaisance de Sorel aura lieu dimanche.

—La société Saint-Michel et St. Joseph célébrera sa fête annuelle dimanche prochain. Les membres de cette association au nombre de 1100, se rendront à l'église paroissiale processionnellement, fanfare en tête, et assisteront à la grand'messe qui sera des plus solennelles. Le sermon de circonstance sera donné par le Rév. P. Lalonde, de Montréal. Le soir, il y aura grand banquet à l'hôtel du Sacré-Coeur où aura lieu l'inauguration du bazar.

—Les inspecteurs d'assurances étaient ici mercredi, pour procéder à l'évaluation des pertes subies au cours de l'inondation de lundi. Les dégâts causés par l'eau sont très considérables et les pertes sont plus élevées qu'on ne le croyait d'abord. La "Sorel Manufacturing Co." reprendra ses opérations dès qu'elle aura trouvé un local convenable pour son installation.

NOCES D'OR

M. et Mme Léon Ratté, de Saint-Augustin de Portneuf, sont les héros d'une belle fête de famille.

—Saint-Augustin, Co. Portneuf, 25 — Les noces d'or de M. et Mme Léon Ratté, de cette paroisse. Les jubilaires étaient entourés, de cette occasion, par leur nombreuse famille, 8 enfants, une fille adoptive et 21 petits-enfants.

—Les huit enfants dont se compose la famille de M. Ratté sont tous mariés, sept garçons et une fille.

—M. Ratté porte allègrement ses 81 années et Mme Ratté est âgée de 68 ans.

—A 9 heures du matin, une messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé Bergeron, vicaire de la paroisse, et chantée par les élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne, soutenus par le chœur des chœurs, avec accompagnement de l'orgue.

—Un nombre d'amis de la famille fut réuni ainsi que les voisins qui assistèrent à la messe. Les journaux des plus agréables.

Après la messe tous se sont rendus à la demeure des jubilaires où un superbe dîner fut servi.

PROCES PAR JURY

Une mère obtient \$2,000 pour la mort de son fils.

—Pour la mort de son fils, mort à la suite de blessures reçues alors qu'il travaillait comme serre-frein sur le Grand-Tronc, Mme Mary Wilson a obtenu hier un verdict de \$2,000 contre le Grand-Tronc. Son fils, James Arthur Wilson était serre-frein à bord d'un train de ballast servant à la construction d'une ligne près du village Turcot. Ce train comprenait un char portant un large réservoir d'eau pour alimenter la chaudière d'un excavateur à vapeur. Le réservoir était plein d'air comprimé; Wilson voulant laisser s'échapper cet air, dévissa les noix qui retenaient le couvercle du réservoir. Or le 23 avril 1905, en faisant cet ouvrage, une explosion se produisit et le couvercle vola en l'air frappant Wilson à la tête. Les dommages d'essai vus concourent certainement.

—Si son excellente renommée ne vous suffit pas, car vous paierez d'employer régulièrement la "Five Roses"; une commande d'essai vous conviendra certainement.

Achetez-en un paquet de 7 lbs, aujourd'hui, chez votre épicer.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED. 21, 23, 25

FEU EVARISTE LAFOND

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sainte-Scholastique, 25. — Les funérailles de M. Evariste Lafond ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les membres de la Cour Deux-Montagnes de l'Ordre Indépendant des Forestiers, dont le défunt était membre, assistaient officiellement. Les porteurs, A. Lebrun, A. Gratton, M. Desjardins, A. Lacroix, U. Pressault, étaient assistés par MM. Félix Raymond et Benjamin Pressault.

C'est la Qualité Seule

d'une farine comme la "Five Roses" qui lui a valu une si bonne renommée. Des milliers de ménagères après l'avoir essayée, l'ont adoptée et la recommandent comme la "meilleure farine du monde". Aujourd'hui, partout où elle est vendue on reconnaît sa supériorité.

Si son excellente renommée ne vous suffit pas, car vous paierez d'employer régulièrement la "Five Roses"; une commande d'essai vous conviendra certainement.

Achetez-en un paquet de 7 lbs, aujourd'hui, chez votre épicer.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED. 21, 23, 25

VIN MORIN

"CRESO-PHATES" Partout des faibles redevenus forts—des femmes pâles et anémiques, maintenant colorées et vigoureuses—des vieillards épuisés—des enfants rachitiques, alertes et bien portants. ESSAYEZ LE SANS RETARD 16, 25, 212

Sauvez Vos Yeux

N'attendez pas que votre vue soit perdue pour porter vos yeux, venez me voir. Consultation gratuite.

P. G. MOUNT, Opticien

Diplômé de l'Association de la Prov. de Québec
432 Rue St Denis Entre Sherbrooke et Ontario. Tel. Est 5125

Catarrhe de l'Estomac

Un Remède agréable, simple, sûr et efficace pour le Guérir

IL N'EN COUTE RIEN D'ESSAYER

Le catarrhe de l'estomac a longtemps été considéré comme quasi incurable. Les symptômes ordinaires sont une grande sensation de chaleur, un goût amer, accompagné parfois de pituite saine ou aqueuse, de la formation de gaz, ce qui produit une pression sur le cœur et les poumons, rend la respiration difficile, donne mal à la tête, produit un appétit factice, la nervosité, un sentiment général d'épuisement et de languir.

On a souvent mauvaise bouche, la langue chargée et si l'on pouvait voir l'intérieur de l'estomac on le trouverait visqueux et enflammé.

On se guérit de cette maladie commune et obstinée par un traitement qui fait que la nourriture est complètement et rapidement digérée, avant d'arriver à la fois de fermenter et d'irriter les délicates membranes muqueuses de l'estomac. Avoir une digestion prompte et saine, c'est l'essentiel et quand on a une digestion normale le catarrhe disparaît.

D'après le Dr Farlanston, le traitement le plus sûr et le meilleur est de prendre après chaque repas une tablette, composée de diastase, de pepsine aseptique, un peu de noix, de Golden Seal et d'écides de fruits. On peut maintenant se procurer ces tablettes chez tous les pharmaciens sous le nom de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie et comme elles ne sont pas un remède breveté on peut les prendre en toute sûreté et avec l'assurance que si on en fait usage régulièrement après les repas on aura un appétit sain et une excellente digestion.

M. R. S. Wodrkman, Chicago, Ill., écrit "Le catarrhe est une affection locale résultant d'un rhume négligé du cerveau, et il s'ensuit une inflammation des membranes muqueuses du nez et des décharges empuissantées s'introduisant dans la gorge vont dans l'estomac; de là le catarrhe de l'estomac. Les autorités médicales m'ont conseillé inutilement pendant trois ans pour le catarrhe de l'estomac, mais aujourd'hui je suis le plus heureux des hommes après avoir employé une boîte seulement des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Je ne saurais dire combien je suis heureux de ma bonne santé. J'ai engraisé, mon appétit est revenu et je jouis d'un sommeil profond grâce à leur emploi."

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont la préparation la plus sûre et en même temps, le remède le plus simple et le plus efficace contre toute forme d'indigestion, de catarrhe de l'estomac, d'écouls de bile, d'acidité d'estomac, de brûlements d'estomac et de gonflement après les repas.

Envoyez vos nom et adresse aujourd'hui pour en avoir un paquet d'essai gratuit et vous recevrez, Address F. A. Stuart Co., 38 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

Vous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être envoyés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

LAHAYE — A Saint-Michel de Napierville, le 15 janvier 1907, l'épouse de M. E. Lahaye, maire, un fils, baptisé Joseph-Norbert-Léonard.

MARIAGES

O'BRIEN-JEROME — Le 23 du courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Saint-Jacques, M. W. J. O'Brien conduisant à l'autel Mlle Albertine Jérôme.

DECES

BUREAU — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 42 ans, Charles Bibeau.

DORE — A Saint-Urbain, comté Châteauguay, le 24 du courant, à l'âge de 78 ans et 4 mois, Mlle Denise Bourdon, épouse de feu Théophile Dore.

GINGRAS — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 51 ans, Isabelle Gingras.

LEPUC — En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de 34 ans et 4 mois, François-Xavier Lepuc.

PICHE — En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 65 ans, Azilda Gratton, veuve de Félix Piché.

DESJARDINS — Samedi, le 24 du courant, à 8 heures a.m., dans la chapelle des Pères du Très Saint Sacrement, avenue Mont-Royal, les services anniversaire de feu Madame Arthur Desjardins, née Louise Farmer.

LE SEL DE TABLE WINDSOR pour l'usage de la table ou de la famille, est le sel qui donne toujours satisfaction. Absolument pur et ne prenant jamais en pains.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Soumission pour Edifices à Halifax

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et marquées à l'endroit "Soumission pour Edifices à Halifax" seront reçues jusqu'à midi, le 31 JANVIER 1907.

Le Petit Docteur dans la Poche de Gilet

C'est une petite boîte émaillée, mise en vente à cet effet. Elle contient six tablettes de bonbon d'un goût agréable et presque sans odeur de chocolat.

LE PONT DE QUEBEC

Quebec, 25 — Il a été décidé de pousser activement la construction du pont de Québec. On en a tenu une grande assemblée au pont de Québec.

NOUVELLES OUVRIERES

Le premier but de la mise en circulation du label unioniste — Le prochain grand bal de l'Union No 206 des cordonniers de la B. S. W. U. — Résolutions de condamnations adoptées par l'union.

C'était dans le but d'aider aux membres des diverses organisations ouvrières du pays à bien saisir la différence qu'il y a, entre les marchandises fabriquées dans des conditions justes et raisonnables pour l'ouvrier, et celles qui ne le sont pas.

Les travailleurs unionisés de Montréal ont de la banquette organisée pas sans doute le deuxième grand bal annuel de leur local No 206, de la B. S. W. U.

On ne perd pas de vue que le label est l'arme la plus efficace pour pouvoir résister aux attaques répétées du capitalisme unioniste.

Voici l'étrange circulaire que cette association d'hommes sérieux vient de lancer à tous ses membres à ce sujet: "Les unions ouvrières du Canada."

On ne perd pas de vue que le label est l'arme la plus efficace pour pouvoir résister aux attaques répétées du capitalisme unioniste.

On ne perd pas de vue que le label est l'arme la plus efficace pour pouvoir résister aux attaques répétées du capitalisme unioniste.

On ne perd pas de vue que le label est l'arme la plus efficace pour pouvoir résister aux attaques répétées du capitalisme unioniste.

LA MAISON F. X. La Salle & Fils Concours Klondike \$10 EN OR 4315 est le No gagnant du \$10.00 en or.

Prochain Concours d'un autre \$10.00 en Or, aura lieu le 14 Février Prochain. Achetez chez LaSalle et participez au concours.

LA LEGISLATURE Les deux projets de loi que la ville de Montréal a soumis à la Législature, comme amendements à sa charte, sont encore entre les mains des officiers en loi.

NOUVELLES DE QUEBEC UNE REQUETE DU C. P. R. — LE TELEGRAPHE SANS FIL — SAISIE D'ALAMBIC — L'AFFAIRE TURCOTTE-HUARD.

DOMMAGES CONSIDERABLES UNE MAISON EST INCENDIEE EN HAUT DE LA RUE ST ANDRE — LES DOMMAGES SONT DE \$3,000.

MORT D'UN NONAGENAIRE Malone, N. Y., 25 — M. Léandre Mathieu, un vénérable vieillard de 95 ans, est mort hier d'une attaque d'apoplexie.

LE CHARBON D'ABORD Winnipeg, 25 — La conférence des officiers municipaux et du Pacifique Canadien a été reprise hier.

UNE FEMME D'AUTREFOIS Baltimore (Maryland), 25 — Madame Louise N. Este est morte ici mardi à l'âge de 104 ans.

LA PRISON POUR VOL Le nommé Georges Lefebvre alias Archambault accusé d'avoir pénétré avec effraction à l'établissement de tailleur de M. J. R. Lesage, rue Sainte-Catherine est, et d'avoir volé pour plusieurs centaines de dollars de fouritures.

LE MAGASIN RENOMME POUR SES PRIX ET SON BON SERVICE. HAMILTON 583 à 587 RUE SAINTE-CATHERINE-OUEST, Entre Drummond et de la Montagne. Vente d'Écoulement de JANVIER

LES MARCHANDS-DETAILLEURS LIS L'ADOPTENT EN ASSEMBLEE UNE RESOLUTION DEMANDANT LA MODIFICATION DU PROJET PAYETTE-YATES.

Vente Spéciale de PANTALONS \$2.50 Valeur Régulière de \$3.00, \$3.50, \$4.00. Vous n'avez jamais eu l'occasion d'acheter un bon pantalon à aussi bas prix.

LES MARCHANDS-DETAILLEURS LIS L'ADOPTENT EN ASSEMBLEE UNE RESOLUTION DEMANDANT LA MODIFICATION DU PROJET PAYETTE-YATES.

MORTE DANS L'INDIGENCE Lexington (Kentucky), 25 — Sans argent et sans amis, Mlle Sarah Dewey, ancienne gouvernante de l'ancien Gouverneur de l'Etat de Manille, est morte hier.

La marque qui rendit le Scotch Whisky fameux. SANDERSON'S SCOTCH Positivement le Meilleur Whisky Importé. S. B. TOWNSEND & CO., Montréal, Seuls Agents pour le Canada.

Température Neige ce soir, Samedi, beau et très froid. Montréal, 25 janvier 1907. Température — Bulletin d'après le thermomètre de Heur et Harrison, rue Notre-Dame.

RESEEE POUR LE MEURTRIER D'ELLEN QUINN L'arrestation du triste personnage n'est plus qu'une question d'heures

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi. — Notes biographiques.

M. JOS. QUINTAL ELU PRESIDENT Il est le premier canadien qui arrive à cette charge à la Halle au blé.

LE NEZ SANG DES BRETONS Les catholiques de Vannes s'opposent à la fermeture du séminaire de STE ANNE D'AURAY

L'ART DE LA RELIURE L'Hon. M. Root, après avoir déjeuné au Canadian Club à Ottawa, mardi dernier, est allé en compagnie de lord Grey, visiter le Sénat, la Chambre des Communes et la Bibliothèque du Parlement.

CONSEILS PRATIQUES Le régime suivi, depuis 60 ans, par Alter Silbermann, qui lui permet de rester jeune, malgré, SES 91 ANS

PIECE A CONVICTION L'ARME MEURTRIERE Ce matin, Mire D. A. Lafortune, Substitut du procureur-général, le délégué L. G. Lapointe et le chef J. A. Clermont de la Ville Saint-Louis ont eu une longue entrevue.



Sir Alexandre Lacoste

INDUSTRIEL DISTINGUE Il est, avec son associé, le plus grand exportateur de foin du Canada.

BRILLANTE CARRIERE M. Joseph Quintal, l'un de nos industriels et financiers les plus éminents, a été élu par acclamation, président de l'importante organisation de la Halle au Blé.

LE NEZ SANG DES BRETONS Vannes, France, 25 — Une terrible rencontre a eu lieu aujourd'hui entre 300 hommes de troupes et la populace. Cette dernière, conduite par le marquis d'Anglade, a voulu manifester, pendant

LE NEZ SANG DES BRETONS Mgr Gouraud, évêque du diocèse de Vannes, où ont eu lieu ce matin des troubles sanglants.

NOTRE OPINION M. Joseph Quintal, l'un de nos industriels et financiers les plus éminents, a été élu par acclamation, président de l'importante organisation de la Halle au Blé.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

L'ELECTION DE ST ANTOINE L'élection de Saint-Antoine n'a aucune signification politique.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

L'HON. M. EMMERSON Il fait un discours au Canadian Club de Cornwall.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

MGR EMARD Mgr Emard est encore retenu à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, sa santé s'améliore sensiblement.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

DANS LA PURE ONTARIO Un restaurateur est poursuivi pour avoir servi à boire à un constable.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

DANS LA TOMBE Pavetucket, R. L. 25 — L'ex-gouverneur John D. Davis, du Rhode-Island, est décédé ce matin.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LES ARMEES DU TZR Saint-Petersbourg, 25 — Le gouvernement russe a décidé de retirer ses troupes de la Mandchourie immédiatement, sans attendre la date du 15 avril, fixée par le traité russo-japonais.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LE RAILWAY CLUB Ce soir, à huit heures, a lieu le sixième banquet annuel du Canadian Railway Club, à l'hôtel Windsor.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

CHANGEMENTS AU PACIFIQUE M. G. J. Bury, surintendant du Pacifique à Winnipeg est nommé assistant général des lignes de l'Ouest.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.

LA NOMINATION DU JUGE H. T. TASCHEREAU Ce savant magistrat remplacera Sir Alexandre Lacoste, comme juge en chef de la cour du Banc du Roi.